

LE DEVOIR

Les médecins spécialistes exigent un rattrapage d'au moins 500 millions

Une étude établit entre 26 et 38 % l'écart salarial avec les autres provinces

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le Comité d'étude sur la rémunération des médecins spécialistes vient de remettre son rapport: le gouvernement Charest fera face à une note de 500 à 700 millions s'il entend respecter l'engagement de corriger les écarts de rémunération entre les médecins spécialistes québécois

et leurs confrères du reste du Canada. «Pour les médecins spécialistes du Québec, être les derniers au Canada, ce n'est pas acceptable», a déclaré hier au *Devoir* le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le Dr Yves Dugré. La FMSQ a tenu une conférence de presse, hier, afin de dévoiler ce rapport du Comité d'étude sur la rémunération des médecins spécialistes.

Selon une compilation de l'Institut canadien d'information sur la santé reprise dans le rapport, un médecin spécialiste québécois gagne en moyenne 233 000 \$ par an alors que la moyenne canadienne s'établit à 343 000 \$. Le spécialiste québécois se retrouve au dernier rang derrière ses confrères des provinces moins bien nanties comme la Nouvelle-Écosse (333 000 \$), le Nouveau-Brunswick (327 000 \$) et Terre-Neuve et La-

brador (314 000 \$). De son côté, le médecin spécialiste ontarien gagne en moyenne 332 000 \$ par an.

Ce sont là des données de rémunération brute qui, à des fins comparatives, doivent être pondérées afin de tenir compte de la charge de travail et du coût de la vie ou de la richesse collective dans chacune des provinces.

VOIR PAGE A 8: MÉDECINS

Ottawa, passerelle vers l'Europe

La visite de George W. Bush pourrait s'avérer déterminante

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — L'imposante livraison des barrières de sécurité est arrivée au parlement, les hélicoptères ont commencé à survoler Ottawa, les forces policières sont sur le qui-vive et des milliers de manifestants attendent avec impatience de pouvoir crier leurs slogans. Si la capitale canadienne est en effervescence, ce n'est toutefois rien de nouveau pour le président américain George W. Bush, qui reçoit ce type d'accueil partout sur la planète.



George W. Bush devrait demander l'aide du Canada pour la tenue des élections en Irak

Néanmoins, cette visite officielle de deux jours qui commence aujourd'hui revêt une importance particulière, tant pour le président américain que pour le premier ministre Paul Martin, mais pour des raisons différentes. Alors que le Canada veut placer le séjour de M. Bush sous le signe de la détente dans les relations avec nos voisins du sud, principalement sur le plan économique, les officiels américains ont davantage un objectif diplomatique, avec les yeux rivés sur les prochains voyages du président en Europe.

George W. Bush a promis en campagne électorale de réparer les ponts diplomatiques endommagés par la guerre en Irak. Dans le but de lancer son deuxième mandat sur une bonne note, le président entame

VOIR PAGE A 8: BUSH

Déchirée, l'Ukraine pourrait retourner aux urnes



VASILY FEDOSENKO REUTERS

ORANGE contre bleu: un partisan du chef de l'opposition ukrainienne, Viktor Iouchtchenko, débattait hier avec un adversaire soutenant de son côté le premier ministre élu président de l'Ukraine dans la controverse la plus totale, Viktor Ianoukovitch. Les deux hommes participaient à des manifestations près du bâtiment de la Cour suprême du pays, qui tient entre ses mains le sort de l'élection — et par le fait même, la stabilité du pays. La Cour pourrait annuler les résultats de l'élection dans les prochains jours, ce qui ouvre toute grande la porte à un nouveau scrutin, réclamé par le camp Iouchtchenko et soutenu aussi par l'actuel président au pouvoir. Nos informations en page B 5.

Michel Bourdon (1943-2004)

Un homme de combats

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Syndicaliste redoutable, orateur hors pair et homme politique aux convictions inébranlables, Michel Bourdon s'est éteint hier matin à l'hôpital Saint-Charles-Borromée à l'âge de 61 ans, terrassé par la sclérose en plaques contre laquelle il luttait depuis 12 ans.



Michel Bourdon

Indépendantiste de la première heure avec le RIN, Michel Bourdon fait le saut en politique active en 1989,

INDEX

Annonces.....	A 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
Culture.....	B 6	Monde.....	B 5
Décès.....	A 4	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 6

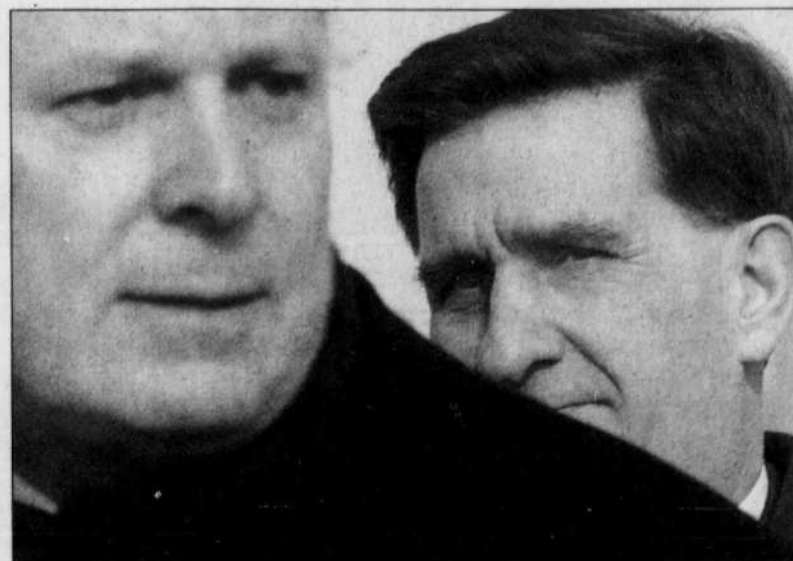
Le Québec en arrêt sur image

L'Annuaire du Québec 2005 s'arrête sur une année politique et sociale très mouvementée

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Cela aura été une année de bouillonnement intensif: deuxième année du mandat du gouvernement Charest, défusions municipales, grandes contestations sociales, tintamarre CHOI-FM, retour en force du Bloc québécois sur la scène fédérale, chute de Paul Martin au même endroit. Trois cent soixante-cinq jours d'ébullition, résume-t-on dans le tout frais sorti des presses *Annuaire du Québec 2005*, cet *État du monde* de chez nous, qui fait cette année encore un arrêt sur image de l'actualité, pour tenter de comprendre un Québec ondoyant.

Pour sa dixième édition, l'ouvrage de référence revient à ses proportions habituelles, soit quelque 700 pages (écrites par 75 collaborateurs). Ce qui demeure une brique, mais tout de même moins imposante qu'en 2004, là où 130 collaborateurs avaient noirci un bon millier de pages pour tracer le portrait global de la province. «C'est l'an dernier que c'était démesurément gros», dit le directeur de la publication, le chroniqueur du *Devoir* Michel Venne, également directeur général de l'Institut du Nouveau Monde (INM). Le petit plus avait alors été imposé pour marquer le



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Deux figures marquantes de l'année politique au Québec, le premier ministre Jean Charest et son ministre des Finances, Yves Séguin.

coup du changement de cap opéré à la tête et au corps du livre, dont c'était la première édition dirigée par M. Venne.

Selon ce dernier, les nouveautés visuelles et thématiques introduites l'an dernier ont porté leurs fruits: il se serait vendu environ deux fois plus d'An-

nuaire du Québec se transforme lui aussi au fil des ans. Ainsi, après être apparu en 1996 sous la forme d'une vaste revue de presse (on l'appelait alors *Québec 1996*), l'ouvrage a cherché d'année en année à élargir ce créneau pour devenir plutôt un «outil de réflexion et d'analyse», prenant appui sur l'actualité pour dégager les grands enjeux de société qui se dessinent au jour le jour, parfois avec éclat, parfois subtilement. «On le voit maintenant, dit le directeur, il y a beaucoup moins de journalistes qui participent à la rédaction, et beaucoup plus d'experts: c'est un choix dicté par une volonté d'aller davantage vers des textes analytiques.»

On trouve quand même une foule d'éléments factuels (chronologie des événements et statistiques), mais l'accent est mis ailleurs. *L'Annuaire du Québec*, soutient Michel Venne, n'est pas un almanach. «C'est une photo du Québec, où on essaie de voir comment ce qui s'est passé de significatif dans les 12 derniers mois [la période couverte s'étend de septembre à septembre, délai d'impression oblige] pourra influencer l'avenir.»

VOIR PAGE A 8: QUÉBEC

Lire aussi des extraits de *L'Annuaire du Québec 2005* en page A 7



• LES ACTUALITÉS •

Réforme électorale: le gouvernement fera connaître ses intentions en décembre

NORMAN DELISLE

Québec — Le ministre de la Réforme électorale, Jacques Dupuis, déposera au cours des prochaines semaines un avant-projet de loi sur la réforme du mode de scrutin.

«C'est notre objectif de saisir l'Assemblée nationale d'un avant-projet de loi en décembre», a confirmé hier Marie-Josée Duhamel, porte-parole du ministre Dupuis.

Selon les détails donnés, l'avant-projet de loi prévoirait un scrutin majoritaire avec compensation. Les électeurs continueraient à pourvoir 125 sièges à l'Assemblée nationale, dont 75 seraient comblés selon la méthode actuelle. Les 50 autres députés seraient choisis en vertu d'un principe de compensation selon une répartition régionale.

L'avant-projet de loi sera débattu en consultation publique au début de 2005. On était incapable de préciser hier s'il s'agirait d'une consultation par l'entremise d'une commission parlementaire ou si le ministre rencontrerait des

groupes sur une base personnelle, derrière des portes closes.

Le gouvernement Charest s'était engagé en juin 2003 à présenter un projet de loi au printemps 2004 à ce sujet, mais l'ensemble de la réforme a été reportée.

Compte tenu des délais, il paraît de plus en plus impossible qu'une telle réforme puisse être mise en place à temps pour les prochaines élections générales au Québec, prévues pour 2007.

Le but global de la réforme vise à corriger certaines iniquités du système électoral québécois actuel, qui favorise le bipartisme et rend difficile l'élection à l'Assemblée nationale de représentants de tiers partis.

Le projet de réforme laisse sur son appétit un des petits partis politiques de gauche au Québec, l'Union des forces progressistes (UFP).

Paul Cliche, porte-parole de

l'UFP, a expliqué hier que le projet du ministre Dupuis représentait «un recul important».

M. Cliche craint que les électeurs ne continuent à voter «de façon stratégique», c'est-à-dire à voter pour éviter l'élection d'un parti non désiré et non à voter selon leurs convictions véritables.

M. Cliche craint aussi toute forme de compensation qui serait sur une base régionale plutôt que nationale. Cela ne permettrait pas une représentation équitable pour les tiers partis, croit-il.

Pour obtenir des députés, des tiers partis comme l'UFP, l'Option citoyenne de Françoise David ou les Verts devraient obtenir au moins 10 % des voix.

«Peu de partis politiques en émergence peuvent espérer obtenir une telle proportion de suffrages lors d'une première élection», conclut M. Cliche.

Presse canadienne



Jacques Dupuis

L'UPA fait un pas vers un Québec sans OGM

Un comité sur les biotechnologies engage les agriculteurs dans cette direction

FABIEN DEGLISE

Les écologistes ne sont désormais plus les seuls à rêver d'un Québec où les organismes génétiquement modifiés (OGM) n'auraient plus le droit de cité dans les champs. Les agriculteurs aussi commencent collectivement à trouver l'idée intéressante, ce que le Comité de l'Union des producteurs agricoles (UPA) sur les biotechnologies s'apprête d'ailleurs à résumer en une recommandation sans équivoque en faveur «de productions exemptes d'OGM au Québec», a appris *Le Devoir*. Recommandation que l'UPA doit présenter dans les prochains jours à ses membres lors de son 80^e Congrès annuel qui ouvre ses portes aujourd'hui à Québec.

Au terme de plusieurs mois de travail, le Comité sur les biotechnologies chargé de réviser la position de l'UPA sur la question des OGM annonce donc ses couleurs. «Nous proposons la mise en place d'un groupe de travail qui sera chargé d'évaluer dans les prochains mois la possibilité pour le Québec de devenir [une province] sans OGM», a expliqué hier en entrevue Denis Couture, président de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ) qui a dirigé les travaux du comité.

Dans son rapport final, ce comité de l'UPA, qui a écouté pendant l'été scientifiques, écologistes, mais aussi représentants des consommateurs, suggère également au syndicat d'agriculteurs de prendre position «pour un étiquetage obligatoire des produits contenant des OGM. À condition que cela n'entraîne pas de coûts supplémentaires pour les producteurs», a poursuivi M. Couture. Notons que, jusqu'à maintenant, l'UPA militait plutôt pour un étiquetage volontaire, comme c'est actuellement le cas au Canada.

La mise au rancart des OGM dans les champs est loin d'être



ARCHIVES LE DEVOIR

une idée neuve au sein de l'UPA qui, depuis avril, dernier jangle en effet avec cette possibilité qui pourrait, en distinguant le Québec sur l'échiquier alimentaire mondial, être bénéfique pour ses cultivateurs, croient plusieurs.

Exploitation commerciale marginale

C'est qu'ici, contrairement au reste du Canada, les OGM sont encore peu utilisés. Au total, 31 % du maïs et 28 % du soja qui poussent sont génétiquement modifiés. Le canola, lui, est issu à 65 % du génie génétique, mais sa présence dans les campagnes est encore très marginale puisque, en 2002, il ne s'en est planté que 7500 hectares, soit 20 fois moins que le maïs et le soja. En dehors de ces trois cultures, aucun autre OGM n'est exploité commercialement.

«Il est donc temps d'asseoir tous les acteurs de l'agro-alimentation autour d'une même table dans un esprit ouvert à la discussion», croit le président de la FPCCQ qui réunit l'ensemble des producteurs d'OGM au Québec. «Si toute la chaîne agro-alimentaire se prononce contre les OGM, les cultivateurs vont s'adapter. Mais, pour cela, il va

nous falloir des retombées positives. Si l'on veut se démarquer ainsi, cela ne doit pas s'accompagner de surcoûts pour les cultivateurs qui sont déjà assez dans une situation difficile économiquement comme ça.»

Comme le reste de la société, les agriculteurs s'interrogent eux aussi sur les effets des OGM tant sur la santé de leur famille que sur celle de leur exploitation. Selon une enquête menée en 2003 par le Centre de recherche en économie agroalimentaire de l'Université Laval auprès des membres de la FPCCQ, près d'un tiers des producteurs craignent en effet de nourrir leur famille avec des aliments issus du génie génétique. Ces agriculteurs s'inquiètent aussi en grande majorité des contaminations d'autres cultures par les semences génétiquement modifiées et sont aussi massivement incertains ou convaincus des effets néfastes de ces produits sur la santé humaine.

Par ailleurs, l'étude montre également que 34,7 % des personnes interrogées sont en faveur d'un «statut sans culture OGM de la province de Québec pour faciliter les exportations» dans le secteur du maïs, peut-on lire dans ce document commandé par le ministère de l'Environnement du Québec et qui n'a toujours pas été rendu public. Cette proportion atteint 42 % pour un soja québécois certifié à 100 % sans OGM.

Les recommandations sur l'étiquetage et la mort possible des OGM au Québec doivent être présentées d'ici jeudi aux membres de l'UPA, mais aussi au Conseil général du syndicat «qui se chargera de créer un groupe de travail, résume M. Couture. Si le marché est réceptif à un Québec sans OGM et que cela nous donne un plus, je serais surpris que les cultivateurs n'embarquent pas. Ils ne sont pas fous», conclut-il.

Le Devoir

Avez-vous les moyens de vous priver d'un comptable agréé ?



Pour faire rouler votre entreprise

Vous voulez dans votre équipe un décideur possédant une maîtrise sans égale du monde des affaires. Pour éclairer vos décisions, vous voulez consulter un leader financier et stratégique expérimenté. Vous voulez pouvoir faire confiance à un professionnel avec une expertise unique en vérification, en contrôle interne et en fiscalité.

Vous avez besoin d'un CA
Rien de moins !

CA Comptables agréés du Québec

www.o.caq.qc.ca

Grands Lacs

Déviations d'eau: le Canada doit verrouiller les vannes

Un comité des communes s'inquiète des conséquences possibles d'une entente des gouverneurs du secteur

DENNIS BUECKERT

Ottawa — Le gouvernement fédéral devrait réclamer que des changements soient apportés à la version préliminaire d'une entente des gouverneurs du secteur des Grands Lacs qui pourrait permettre les déviations d'eau sans le consentement du Canada, affirme le comité permanent des Communes sur l'environnement.

Mais un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que cette question n'était pas à l'ordre du jour durant la visite au Canada du président des États-Unis, George W. Bush.

La version préliminaire de l'entente proposée par le conseil des gouverneurs des Grands Lacs — qui inclut les premiers ministres du Québec et de l'Ontario sans leur accorder de droit de vote — a été rendue publique au terme de plusieurs mois de négociations.

Le comité des Communes soutient que ce projet d'accord pourrait affaiblir le Traité des eaux limitrophes de 1909, qui interdit toute déviation affectant le niveau des eaux limitrophes si elle n'a

pas été autorisée par le Canada et les États-Unis.

Le nouveau projet pourrait priver le Canada de son droit de veto sur d'éventuelles déviations d'eau en plus d'affaiblir la Commission mixte internationale mise sur pied pour administrer les eaux limitrophes en vertu du traité de 1909, indique un rapport du comité.

Le comité des Communes affirme que la croissance démographique dans le bassin des Grands Lacs, particulièrement du côté des États-Unis, «crée une demande sans précédent pour l'exportation d'eau du bassin».

Les gouverneurs des Grands Lacs ont entrepris une révision des règles concernant les déviations d'eau des Grands Lacs après que l'ancien gouvernement conservateur de l'Ontario eut autorisé au groupe NOVA d'exporter de l'eau du lac Supérieur. Le permis avait par la suite été suspendu, mais l'alarme était déjà déclenchée.

Un porte-parole des Affaires étrangères Reynald Doiron a indiqué que, d'ici à quelques jours, le ministère répondrait aux recommandations du comité. Il a affirmé

que cette question ne serait pas abordée au cours de la visite de George W. Bush.

Le ministère a déjà exprimé ses inquiétudes à propos du projet des gouverneurs, mais une réaction plus ferme est nécessaire, a dit Sara Ehrhardt du Conseil des Canadiens.

«Nous voulons qu'ils prennent l'initiative et défendent les intérêts du Canada afin que, dans ce dossier, les négociations soient bilatérales», a-t-elle dit.

L'Ontario a déjà fait connaître son opposition à la nouvelle approche proposée pour les déviations d'eau, mais, selon Mme Ehrhardt, les premiers ministres ont peu d'influence sur les conseil des gouverneurs des Grands Lacs.

Le comité des Communes souhaite une déclaration réaffirmant que le Traité des eaux limitrophes a toujours préséance.

Le comité cite des témoignages indiquant qu'Ottawa aurait dû jouer un rôle plus actif durant les négociations. Mme Ehrhardt a affirmé qu'elle aurait préféré une formulation plus percutante.

Presse canadienne



CONSULTATION GÉNÉRALE

NOUVEAU DÉLAI

VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Veillez prendre note des nouvelles dates concernant cette consultation.

La Commission des affaires sociales est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 25 janvier 2005 dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*.

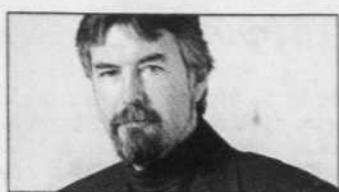
Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 17 décembre 2004. La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes et les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires. Vous êtes également invités à transmettre par courriel le fichier de votre mémoire. Toutefois, cela ne vous dispense pas de produire une version papier de celui-ci.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à: Denise Lamontagne, avocate, secrétaire de la Commission des affaires sociales, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : cas@assnat.qc.ca

ACTUALITÉS



Michel David

Le retour du caribou

Ce n'est pas contre ce pauvre Marc Brière que Bernard Landry aurait dû lancer son commando. Ce compagnon d'armes de René Lévesque avait fait passablement de bruit au cours des derniers mois, mais il était plus agaçant que réellement dangereux.

En revanche, Paul Bégin pourrait faire beaucoup de tort au chef du PQ, d'ici au congrès de juin 2005 et sur le plancher du congrès, en devenant le porte-étendard des radicaux, qui n'arriveront jamais à lui faire totalement confiance.

En reprenant du service en qualité de président de l'association de son ancien comté de Louis-Hébert, M. Bégin deviendra la voix qui leur manquait dans les instances du parti. Ses états de service sont impressionnants, il est droit, éloquent et il connaît le PQ comme sa poche. Dans les circonstances, ses liens étroits avec Jacques Parizeau ne sont pas un avantage négligeable.

M. Landry n'avait pas le choix de saluer le retour de ce «bon souverainiste», mais l'autre a publiquement réclamé sa tête, et le chef du PQ est bien placé pour savoir à quel point il sera intraitable. Dire de lui qu'il est entêté relèverait de l'euphémisme. Il serait plus juste de parler d'une tête de cochon.

S'il y en a un à qui les qualificatifs de «pur et dur» conviennent parfaitement bien, c'est lui. Depuis son adhésion au RIN, en 1961, à l'âge de 18 ans, sa position intransigeante sur la souveraineté n'a pas varié d'un iota. Malgré son allégeance pleine et entière à M. Parizeau, il était aussi opposé au «partenariat» en 1995 qu'au «beau risque» dix ans plus tôt.

Il revient aujourd'hui exactement pour les mêmes raisons qui l'avaient poussé à démissionner du cabinet de M. Landry, en octobre 2002. À l'époque, il voulait que le PQ s'engage officiellement à tenir un référendum s'il remportait les élections. Deux ans plus tard, il demeure convaincu — à tort, selon moi — qu'ils les a perdues faute de l'avoir fait.

Ce retour est la conséquence directe de l'incroyable volte-face de M. Landry sur l'échéancier référendaire, au lendemain du dernier conseil national du PQ. M. Bégin, qui n'est pas tombé de la dernière pluie, ne s'y est évidemment pas trompé: s'engager à tenir un référendum «le plus tôt possible» n'engage à rien.

Cela a dû lui rappeler le douloureux souvenir du conseil national de Gatineau, au début de septembre 2002. Trois jours plus tôt, M. Bégin était sorti de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres avec la conviction que M. Landry allait officiellement se prononcer sur la tenue d'un référendum.

Sa déconvenue a été grande, quand il s'est rendu compte que la réunion des «conditions gagnantes» demeurait toujours un préalable. M. Landry promettait bien un référendum dans les mille jours, mais seulement si la population en voulait un. Furieux de ce qu'il percevait comme une véritable trahison, le ministre de la Justice avait quitté les lieux sur-le-champ.

En matière de souveraineté, M. Bégin a toujours été un apôtre du volontarisme. Au lendemain de la démission de Lucien Bouchard, dans laquelle il avait vu l'occasion d'un nouveau départ pour le camp souverainiste, il en avait choqué plus d'un en déclarant: «Ce n'est pas vrai que c'est la population qui va nous dire quoi faire.» S'il ne devait rester qu'un seul de ceux que Clément Richard appelait jadis les «caribous», M. Bégin serait celui-là.

Quand il a lui-même démissionné, en accusant son chef de «tuer l'idée qu'il dit vouloir vendre», personne ne l'a suivi. À l'approche des élections, les péquistes ont plutôt fait bloc autour de M. Landry, qui n'a plus été inquiété par son aile radicale jusqu'à la cuisante défaite du 14 avril 2003.

Le contexte a bien changé depuis. Dans l'espoir de sauver son leadership, M. Landry a abandonné l'une après l'autre les positions modérées qu'il avait toujours défendues, qu'il s'agisse du modèle de l'Union européenne ou de son refus d'engager des fonds publics dans la promotion de la souveraineté.

Les caribous se sont multipliés de façon prodigieuse au PQ, depuis deux ans. Ce que M. Bégin semblait jadis prêcher dans le désert rejoint aujourd'hui ce que pensent beaucoup de militants. Si l'engagement de tenir un référendum dans la première moitié d'un prochain mandat se retrouve dans le projet de programme qui sera soumis au congrès de juin, c'est qu'il traduit la volonté des milliers de membres qui ont participé à la «saison des idées».

La rentrée en scène de M. Bégin va encore compliquer l'écheveau déjà passablement emmêlé des alliances au sein du PQ. Les propositions que l'association de Louis-Hébert a adoptées en fin de semaine dernière s'inscrivent parfaitement dans le «programme de pays» que préconise François Legault. De là à conclure à la possibilité d'un pacte entre les deux hommes, il y a cependant une marge.

Certes, M. Bégin veut une course au leadership, mais il ne voit manifestement pas en M. Legault l'homme de la situation. Pour un homme aussi constant que lui dans ses convictions, le député de Rousseau doit sembler bien fluctuant. Il n'a sûrement pas oublié que, à la veille du conseil national de Gatineau, son ancien collègue faisait partie de ceux qui pressaient M. Landry de ne pas se prononcer sur la tenue d'un référendum.

De façon générale, M. Bégin aurait sans doute plus d'affinités avec Pauline Marois, qui souhaite autant que lui une course au leadership, même si elle est en accord avec les positions de M. Landry sur la souveraineté, mais le peu d'empressement de Mme Marois à tenir un référendum en fait une candidate aussi inacceptable aux yeux de M. Bégin que de M. Legault. Vous suivez toujours?

mdavid@ledevoir.com

La vache de réforme à 42 cents la livre

L'UPA promet d'affamer l'abattoir Colbex

Les agriculteurs empêcheront Viandes Levinoff de se rabattre sur les vaches de l'extérieur du Québec

Les Viandes Levinoff ont refusé d'acheter une seule vache de réforme au prix minimum de 42 cents la livre décrété par l'UPA. Les producteurs laitiers et bovins haussent le ton et pourraient, dès ce matin, bloquer tout accès à son abattoir de Saint-Cyrille-de-Wendover, près de Drummondville.

TOMMY CHOUINARD

Québec — Les producteurs de bœuf menacent de procéder au blocus de l'abattoir Colbex de Saint-Cyrille-de-Wendover, propriété des Viandes Levinoff, puisque l'entreprise refuse d'acheter les vaches de réforme au prix minimum de 42 cents la livre.

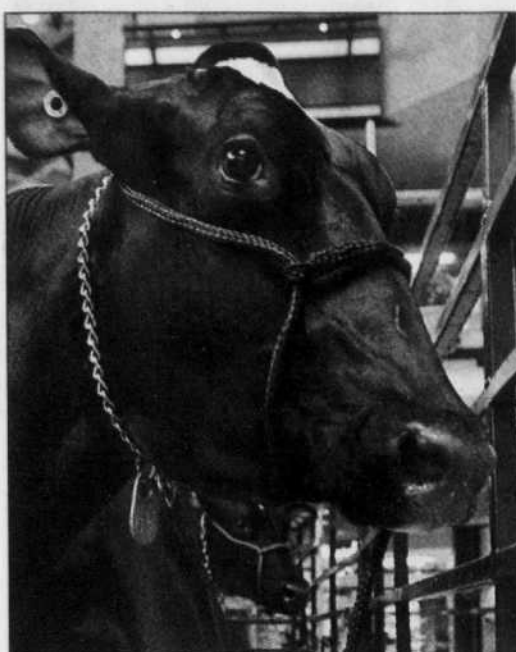
«Un moment donné, il y a une limite à se faire voler», a lancé le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Laurent Pellerin, hier, lors d'un point de presse devant le parlement de Québec, où quelques centaines de producteurs bovins et laitiers ont manifesté leur ras-le-bol. Ailleurs au Québec, des producteurs ont creusé d'immenses fosses dans lesquelles ils ont l'intention d'enterrer leurs vaches si la crise perdure.

Les producteurs entendent perturber les activités de l'abattoir, situé près de Drummondville, et empêcher son approvisionnement en bêtes provenant de l'extérieur du Québec. «On va être devant l'abattoir, et ce n'est pas vrai qu'on va laisser rentrer des vaches des autres provinces canadiennes. Il aura beau en avoir trouvé ailleurs moins cher, ces vaches-là ne rentreront pas dans l'abattoir», a affirmé M. Pellerin. En l'absence d'autres grands abattoirs du genre au Québec, Viandes Levinoff détient un quasi-monopole sur la transformation des vaches de réforme, c'est-à-dire des vaches laitières qui, une fois leur carrière terminée, sont transformées en steak haché. Levinoff fait déjà 50 % de ses achats d'animaux hors du Québec, et son abattoir Colbex abat environ 5000 vaches par semaine, selon l'UPA.

La menace des producteurs pourrait être mise à exécution dès aujourd'hui. Dans les enchères publiques au Québec, hier, Levinoff a refusé d'acheter une seule des 500 vaches de réforme mises en vente à 42 cents la livre, le prix minimum décrété par l'UPA. Seules huit vaches ont trouvé preneur chez de petits abattoirs. Des discussions ont eu cours toute la fin de semaine entre Viandes Levinoff et l'UPA sur la fixation d'un prix plancher. L'entreprise était prête à accorder jusqu'à 26 cents la livre, un prix beaucoup trop faible aux yeux des producteurs.

L'affrontement semble à ce point inévitable que l'UPA a déjà transporté tout le matériel nécessaire au blocus à Drummondville. Ce blocus serait illégal, ce qui ne freine en rien la détermination des producteurs. Plusieurs d'entre eux ont affirmé au *Devoir* n'avoir «plus rien à perdre».

La menace des producteurs ne sera levée que si le gouvernement Charest adopte une loi spéciale pour instaurer un prix minimum officiel pour les vaches de réforme ou si une entente intervient avec l'abat-



JACQUES NADEAU, ARCHIVES LE DEVOIR

toir à la satisfaction des producteurs. La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Françoise Gauthier, a refusé de commenter les déclarations de l'UPA, hier. Depuis des semaines, elle dit vouloir s'entendre avec les provinces et le gouvernement canadien pour la mise en place d'un prix minimum en vigueur d'un océan à l'autre.

Avant le début de la crise de la vache folle en mai 2003, une vache de réforme pouvait se vendre entre 50 et 60 cents la livre. Les mêmes vaches se vendent entre 15 et 20 cents la livre depuis l'embargo sur le bœuf canadien vivant imposé par les États-Unis. Les abattoirs américains prenaient auparavant 40 % des vaches de réforme du Québec et faisaient ainsi concurrence à Levinoff. Dans son édition d'hier, *The Globe and Mail* révélait que le président américain George W. Bush pourrait profiter de sa visite au Canada, aujourd'hui et demain, pour annoncer la réouverture de la frontière d'ici six mois.

Laurent Pellerin a rappelé que «les producteurs mangent leurs bas» depuis la découverte en Alberta d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Les producteurs ont enregistré une perte nette de 241 millions de dollars en 18 mois. Sans l'aide des gouvernements de 150 millions, ils auraient essuyé des pertes de 391 millions. L'UPA estime que les profits de Levinoff et des distributeurs alimentaires (Metro et Provigo, entre autres) ont augmenté respectivement de 144 % et 32 % durant la même période. Le prix du bœuf dans les épiceries est quant à lui demeuré le même malgré la chute de la valeur des vaches.

Le Devoir

La prochaine pandémie de grippe ferait 100 millions de victimes

HELEN BRANSWELL

Toronto — La prochaine pandémie de grippe pourrait tuer plus de 100 millions de personnes dans le monde, a affirmé hier un directeur à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le D^r Shigeru Omi.

Ce nouveau chiffre s'ajoute à la liste grandissante de prédictions qui font craindre aux experts que ne s'installe une certaine confusion et qu'un débat public sur le besoin de se préparer à affronter une pandémie n'ait pas lieu.

Les chiffres avancés (publiquement) jusqu'ici vont de deux millions de victimes à 100 millions. En privé, les experts de la grippe parleraient d'un nombre potentiel de victimes encore plus élevé.

Plusieurs experts soutiennent qu'il ne faut pas trop s'attarder aux chiffres tout en gardant une vue d'ensemble.

«Il faut que les dirigeants du monde entier comprennent ce qui nous attend», a soutenu hier Michael Osterholm, un épidémiologiste américain reconnu, ajoutant que ce ne sont pas des déclarations pour faire peur aux gens, mais pour les informer.

La puissante flambée de grippe aviaire qui ravage les populations de volailles en Asie depuis un an est de plus en plus préoccupante; on craint que le virus ne devienne facilement transmissible aux humains — qui n'ont pas de défenses pour y faire face.

La possibilité que la souche H5N1 du virus n'entraîne une pandémie inquiète particulièrement les experts de la maladie et les responsables de la santé publique — en raison de la virulence qu'elle a affichée jusqu'ici.

Les experts pressent les gouvernements d'accélérer les démarches pour planifier les réactions à une pandémie potentielle. Et les chiffres qu'ils avancent ne sont que des estimations basées sur ce qui est connu des pandémies survenues au XX^e siècle.

Les experts ont besoin de chiffres pour attirer l'attention des législateurs ayant à gérer des budgets serrés, et pour quantifier les risques.

Toutefois, les gros chiffres sont comme un couteau à deux tranchants, a admis le D^r Keiji Fukuda, un expert de la grippe aux Centres (américains) pour le contrôle des maladies. Ils peuvent ouvrir les yeux, mais peuvent aussi créer un état de détresse, que les experts veulent éviter.

En fait, en ce moment, personne ne peut dire combien de gens pourraient mourir si une pandémie de grippe frappait à l'échelle mondiale.

«Si votre question est: "Combien de personnes vont mourir au cours de la prochaine pandémie?", la seule réponse raisonnable est: "Nous ne savons pas",» soutient Dick Thompson, le directeur des communications de la division des maladies transmissibles à l'OMS.

Conscient que différentes personnes à l'OMS utilisent différentes prédictions, M. Thompson, a affirmé que l'organisation devait mieux évaluer le risque.

Presse canadienne

Après plus de 30 ans CLUB 402 ferme ses portes fin janvier.

Costumes Importés d'Italie	350\$	ou	2 pour seulement 599\$
Vestons Importés d'Italie	250\$	ou	2 pour seulement 399\$
Chemises 100% coton	39 ⁹⁹ \$	à	59 ⁹⁹ \$

Cerruti 1881 — Zegna — Luigo Botto

LIQUIDATION TOTALE & FINALE

De tous nos vêtements IMPORTÉS D'ITALIE

1118, rue Sainte-Catherine Ouest
2^e étage, Montréal • (514) 861-3636Heures d'ouverture:
Lun. au ven. 10h à 18h
Sam. 10h à 16h
Tous les soirs après 18h
sur rendez-vous seulement

Club 402-HOMME®

DICTIONNAIRE des COOCCURRENCES à l'usage des écoles

17,95\$

Jacques Beauséne

Dictionnaire idéal à l'usage des étudiants et étudiantes qui tiennent la plume et qui parfois l'échappent.

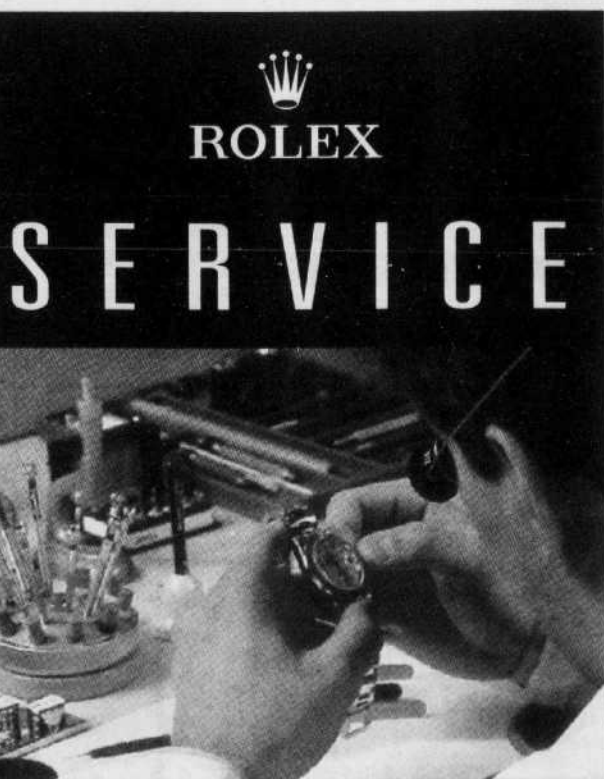
Voici le dictionnaire bouée de secours pour tous les jours.



Dictionnaire des cooccurrences à l'usage des écoles
Montréal, Guérin, 2004
Ouvrage cartonné
ISBN 2-7601-6742-9
(576 pages) 14x20 cm



Guérin
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Courriel: france@guerin-editeur.qc.ca
Site Internet: http://www.guerin-editeur.qc.ca



POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

LES ACTUALITÉS

Les bars de danseuses devront se passer du soutien d'Ottawa

MANON CORNELIER

Ottawa — Les bars de danseuses nées ne pourront plus se prévaloir du programme des travailleurs temporaires qui leur permettait de recruter des femmes à l'étranger pour les amener danser dans leurs établissements, a indiqué le premier ministre Paul Martin hier aux Communes.

«Le programme [...] est sous examen [sic]; c'est une exemption que le ministère n'a pas l'intention de continuer», a-t-il répondu au chef conservateur Stephen Harper. Le premier ministre a ainsi, après un voyage de dix jours, calmé d'un cran la controverse qui entoure sa ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Judy Sgro, depuis quelques semaines.

Tout a commencé quand on a appris que Mme Sgro avait accordé à Alina Balaican, une danseuse d'origine roumaine qui a travaillé bénévolement pour sa campagne électorale, un permis ministériel l'autorisant à rester au pays pour faire sa demande d'immigration.

Depuis, les conservateurs soutiennent sans relâche que la ministre a fait preuve de favoritisme. Ils exigent sa suspension du cabinet le temps que le Commissaire indépendant à l'éthique, Bernard Shapiro, revioie le dossier, une demande qu'a reprise le chef bloquiste Gilles Duceppe hier.

Mme Sgro, qui a elle-même présenté le cas à M. Shapiro, a maintes fois répété avoir accordé ce permis pour des raisons humanitaires et ne pas connaître Mme Balaican personnellement. M. Martin a pour sa part invité l'opposition à laisser M. Shapiro faire son travail avant de sauter aux conclusions.

Mais ce ne sont pas seulement les allégations de favoritisme qui ont mis Mme Sgro dans l'embaras. Il y a aussi le fait qu'un programme permette de recruter des femmes à l'étranger pour danser dans les bars de danseuses nées. La ministre a elle-même avoué son malaise ce sujet et dit se préoccuper du sort des femmes, surtout que certains cas d'abus et d'exploitation ont été mis en lumière au



CHRIS WATTIER REUTERS

Paul Martin a indiqué hier que le programme des travailleurs temporaires ne s'appliquerait plus aux danseuses nées.

cours des dernières années.

Contrairement à ce que l'opposition dit cependant, il n'existe pas de programme d'immigration particulier pour l'industrie du sexe. Le programme de travailleurs temporaires s'adresse à toutes les industries. Si celles-ci disent manquer de main-d'œuvre canadienne compétente, le ministère des Ressources humaines évalue l'impact économique que pourrait avoir l'embauche de travailleurs étrangers temporaires sur les travailleurs canadiens. S'il conclut qu'il n'y en a pas, l'industrie visée peut recruter à l'étranger des travailleurs qui bénéficieront d'un visa temporaire. C'est ce qui s'est produit pour les bars de danseuses nées en 1998.

Or c'est cette dernière opinion qui a été scrutée à la loupe et qui cessera d'être en vigueur à partir de demain, a expliqué Stephen Heckbert, directeur des communications du ministre des Ressources humaines, Joe Volpe. C'est M. Volpe, affirme-t-il, qui a demandé cet examen dès le printemps dernier. La décision finale aurait été prise dès septembre et n'aurait aucun lien avec les problèmes de Mme Sgro, d'ajouter M. Heckbert.

Le dernier, 82 151 travailleurs temporaires ont bénéficié d'un visa de travail temporaire. De ce groupe, 661 étaient des danseuses «exotiques», dont 552 Roumaines.

Le Devoir

Les coroners recouvrent la parole

Le coroner en chef permet à ses subalternes de commenter leurs rapports

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le coroner en chef, M^{re} Danielle Bellemare, a décidé de ne plus astreindre à la loi du silence les coroners qui peuvent désormais s'adresser à la presse afin de commenter leurs rapports, dans la mesure, toutefois, où ils le veulent bien.

Au cours d'une conférence de presse, hier, M^{re} Danielle Bellemare a dévoilé la nouvelle politique de communications du Bureau du coroner qui met fin au bâillon imposé aux coroners depuis son arrivée en poste en janvier 2004. On revient essentiellement à la situation qui prévalait auparavant.

«Une meilleure réalisation du mandat de protection de la vie humaine doit impliquer que celui-ci [le coroner] puisse commenter ses rapports», a affirmé M^{re} Bellemare qui était accompagnée d'un représentant de l'Association des coroners, M^{re} Pierre Bélisle.

Ce changement de cap survient à l'issue de consultations avec, notamment, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), le Conseil de presse

du Québec et la Tribune de la presse. «On est satisfaits des orientations de la coroner en chef et de sa plus grande ouverture. Les autres organismes gouvernementaux devraient maintenant s'en inspirer», a dit Philippe Schnobb, responsable du dossier à la FPJQ.

Pour justifier sa position précédente, le Bureau du coroner avançait que le devoir de réserve des coroners les empêchait de commenter publiquement leurs rapports, à l'instar d'autres titulaires de fonction similaire au sein du gouvernement comme les régisseurs de la Régie du logement ou les commissaires au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), a cité M^{re} Bellemare. De plus, les coroners, une fois leur rapport déposé, ne bénéficient plus de l'immunité à l'égard de poursuites possibles.

Mais, de conclure aujourd'hui le Bureau du coroner sans même attendre l'avis juridique qu'il a demandé sur ces questions, la protection de la vie humaine, mandat fondamental du coroner, ainsi que le droit du public à l'information doivent primer les autres considérations.

Il reste toutefois une dernière entrave à l'ouverture manifestée par la coroner en chef: certains coroners considèrent que parler aux journalistes afin de communiquer leurs recommandations au public fait partie de leurs tâches, alors que d'autres estiment n'avoir aucun devoir à cet égard.

«Je suis avocat et je suis plus mal à l'aise avec les journalistes qu'avec un juge», a livré M^{re} Pierre Bélisle, qui fait partie de la soixantaine de coroners qui remplissent cette fonction à temps partiel. «Il faut respecter ces coroners», a dit M^{re} Bellemare.

En plus des coroners à temps partiel, le Bureau du coroner emploie 14 coroners permanents, ce qui comprend le coroner en chef et les deux coroners en chef adjoints. Certains de ces coroners s'adressent à la presse, d'autres pas, une contradiction manifeste compte tenu du mandat du coroner. M^{re} Bellemare a indiqué, hier, qu'elle poursuivrait sa réflexion pour déterminer si la fonction de coroner permanent n'implique pas un devoir de communiquer avec la presse.

Le Devoir

Les sous-mariniers du Chicoutimi sont condamnés au silence

MURRAY BREWSTER

Halifax — La marine canadienne a interdit à l'équipage du NCSM Chicoutimi de parler aux médias afin d'empêcher les fuites concernant l'enquête sur l'incendie qui a fait un mort à bord du sous-marin.

Ceux qui désobéiraient à cet ordre pourraient être poursuivis en vertu des lois militaires, ont indiqué à la Presse canadienne des sources proches de l'enquête.

Chacun des membres de l'équipage, qui a déjà été entendu par une commission d'enquête interne, a été prévenu qu'il ne devait pas discuter de son témoignage en public. Mais la semaine dernière, la marine a décidé d'ajouter plus de poids à cet ordre en menaçant de punir ceux qui y contreviendraient. Cet avertissement a été lancé

alors que se termine, à Halifax, l'enquête secrète menée par les militaires sur l'incendie à bord du Chicoutimi. D'autres témoins devaient être entendus hier, lors de la poursuite de l'enquête à Ottawa.

Le major Tony White, porte-parole du vice-amiral Bruce Maclean — qui dirige la marine —, a expliqué que cet ordre était une étape nécessaire qui contribuerait à déterminer la cause de l'incendie du 5 octobre, au cours duquel le lieutenant Chris Saunders, un sous-marinier de 32 ans originaire de Halifax, a perdu la vie.

«L'équipage du Chicoutimi a reçu l'ordre de ne pas parler aux médias, car la commission peut encore les rappeler pour témoigner ou pour ajouter des précisions à leur témoignage», a dit M. White.

Cinquante et un des 56 membres d'équipage ont passé trois semaines

dans une chambre d'hôtel de Halifax, où ils ont dû répondre individuellement à des questions derrière une porte close.

Ils ont été questionnés sur l'état de leur sous-marin avant son départ d'une base de l'Écosse, sur l'enchaînement d'événements qui a mené à l'incendie ainsi que sur ses conséquences.

Des fuites ont révélé certains fragments de leurs témoignages, alimentant les rumeurs sur l'origine de l'accident et sur la possibilité qu'il soit le résultat d'une erreur humaine ou d'une défaillance mécanique.

Selon un député de la Nouvelle-Écosse, dont la circonscription compte quelques sous-mariniers, la marine est allée trop loin en ordonnant le silence à l'équipage.

Presse canadienne

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

INDOX REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

251 BUREAUX À LOUER
OUTREMONT - rue Bernard
301 ŒUVRES D'ART
307 LIVRES ET DISQUES

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
530 COURS
560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

575 DÉMÉNAGEMENTS
695 AUTOMOBILES
MERCEDES 205
1971, 4 portes, bleue, entièrement reconstruite

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS
135 TERRAINS
160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
164 CONDOMINIUMS À LOUER

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
164 CONDOMINIUMS À LOUER
165 PROPRIÉTÉS À LOUER
167 MEUBLÉS
170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

309 COLLECTIONS
320 AMEUBLEMENT
350 ANIMAUX
440 SERVICES DOMESTIQUES
450 EMPLOIS DIVERS

507 HYPOTHÈQUES
SécuriFinance
Compagnie spécialisée dans le financement hypothécaire

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ
LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

Potvin, P. Rémi, S.J. 1922-2004
À St-Jérôme, le 26 novembre 2004, à l'âge de 82 ans, est décédé le P. Rémi Potvin.
Complexe funéraire Urgel Bourgie
745 Crémazie est
Montréal
www.urgelbourgje.com

Pour publication section décès
le mémoriel
www.lememoriel.com
(514) 525-1149
2190 Mont-Royal Est
Montréal, Qc H2H 1K3
Tous les jours de 11h à 19h30

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF



SOURCE OXFAM

Artistes pour l'équité

Le blé de la colère. La chanteuse canadienne Alanis Morissette se jette désormais dans le blé pour dénoncer l'exploitation et pour militer en faveur d'un commerce mondial plus équitable. Cette campagne publicitaire orchestrée par Oxfam et mise en images par le photographe Greg Williams a pris son envol hier. Outre Mme Morissette, Tom Yorke du groupe Radiohead s'y retrouve recouvert de chocolat, Antonio Banderas croule sous le maïs et Michael Stipe, de REM, prend une douche de lait froid. Avec humour et un message clair adressé aux gouvernements pour qu'ils «révisent leurs politiques commerciales au bénéfice de tous les agriculteurs, et non pas seulement d'une infime proportion d'entre eux», a expliqué Alanis Morissette. — *Le Devoir*

Prière aux ministres du Logement

Environ 250 militants ont manifesté hier lors de la rencontre des ministres du Logement qui s'ouvrait à Gatineau. Le FRAPRU réclame que le gouvernement fédéral donne suite dès le prochain budget à son engagement électoral d'investir 1,5 milliard pour le logement social au cours du mandat. «Alors que les autres provinces n'ont pas encore dépensé les sommes déjà disponibles, le Québec aura fini les budgets déjà alloués au cours de l'année. Il ne faudrait pas que, parce qu'on tarde à dépenser les sommes ailleurs au Canada, cela ralentisse le Québec», a déclaré le porte-parole du FRAPRU, François Saillant. — *Le Devoir*

Ahmad Nafaa sera expulsé ce matin

Malgré de nombreuses manifestations de soutien de la part de divers comités et de députés fédéraux depuis son arrestation dans le métro de Montréal mardi dernier, le Palestinien Ahmad Nafaa sera expulsé vers les États-Unis ce matin. Sa requête de sursis au renvoi a en effet été rejetée hier par la Cour fédérale. «Le juge a décidé qu'il ne ferait pas face à des dommages irréparables s'il retournait aux États-Unis [où il est arrivé en 2000], dénonce Rabie Masri, de la Coalition contre la déportation des réfugiés palestiniens. Mais le juge ne s'est pas intéressé aux dangers de la destination finale de Nafaa, le camp de réfugiés d'Eïn el-Hilweh, au Liban.» Arrêté par hasard par les policiers la semaine dernière, M. Nafaa vivait en état de clandestinité depuis février 2003, alors qu'un mandat d'expulsion avait été émis contre lui par Immigration Canada. Il était détenu depuis son arrestation au centre de détention d'Immigration Canada, à Laval. Les groupes qui le soutiennent n'ont pas manqué de relever le paradoxe qui fait en sorte qu'avec un dossier semblable à celui de Ahmad Nafaa, le frère de ce dernier a, lui, été accepté au pays, les autorités estimant qu'un retour au Liban serait dangereux. — *Le Devoir*

Contrat de ville non respecté

Montréal en a gros sur le cœur contre Québec
Zampino fait l'éloge du gouvernement fédéral

ANTOINE ROBITAILLE

Avant de s'engager dans la voie des PPP — les fameux partenariats public-privé — le gouvernement du Québec ferait mieux de respecter les «partenariats public-public» déjà conclus. C'est là une des nombreuses flèches que Frank Zampino, président du comité exécutif de la Ville de Montréal, a réservé au gouvernement du Québec hier, au cours d'une conférence devant la Chambre de commerce de Montréal, dans la foulée de la présentation de son budget 2005, jeudi dernier. Flèche qui révèle l'exaspération de Montréal à l'égard du gouvernement Charest.

L'allusion de M. Zampino faisait référence au «contrat de ville» conclu en janvier 2003 entre le gouvernement du Québec (alors dirigé par le Parti québécois) et la ville de Montréal. Depuis son élection en avril 2003, le gouvernement libéral n'a pas versé tous les montants prévus par ce contrat ni l'an passé, ni cette année. Par conséquent, selon M. Zampino, l'équilibre budgétaire de la ville est de plus en plus difficile à atteindre. Il parle «d'un manque à gagner de 35 millions de dollars de la part du gouvernement du Québec qui a décidé de ne pas donner suite à une partie du contrat de ville».

Au bureau du ministre des Af-

aires municipales, Jean-Marc Fournier, on soutient que 107 % des montants prévus au contrat de ville ont été remis à Montréal. La ville réplique que Québec lui doit des montants de compensation pour le transport scolaire, dont le service est en partie assumé par la STM sur l'île de Montréal. La ville réclame aussi une somme de 15 millions parce qu'elle a sa propre police alors que les contribuables paient en plus pour la Sûreté du Québec. Enfin, Québec doit verser environ 20 millions en lieu de taxes pour le Palais des Congrès. Même si ces montants ne se trouvent pas au budget de 2005 de la ville, «il y a

toujours des négociations entre Québec et Montréal», a indiqué hier Richard Caron du cabinet de M. Zampino.

Ottawa a compris

Le président du comité exécutif a aussi affirmé que le gouvernement fédéral était plus conscient que celui du Québec des défis des grandes villes. À preuve le «geste positif», fait en février, du remboursement de la TPS payée par la ville de Montréal, «ce qui représente 30 millions supplémentaires dans nos coffres». Montréal espère que Québec fera de même avec la TVQ.

De plus, le gouvernement fédéral «semble désormais engagé dans

la voie d'un partage de la taxe fédérale sur l'essence», qui rapporterait environ deux milliards de dollars sur cinq ans aux municipalités québécoises. Québec pourrait tout gâcher, là encore, a laissé entendre M. Zampino, car certaines rumeurs inquiétantes circulent. En effet, le gouvernement Charest songerait à recycler une bonne part des millions «promis par année par Ottawa à partir de ses droits sur l'essence» pour payer des factures d'immobilisation des transports en commun qu'il assumait jusqu'ici. M. Zampino a donc promis d'être «vigilant» à l'égard de Québec.

Le Devoir



Ceci n'est pas un cliché de la retraite

C'est un parcours agréable pour qui sait mettre à profit ses droits REER inutilisés.

Vous n'avez pas toujours cotisé au maximum à votre REER? Rattrapez le temps perdu et profitez de vos droits REER inutilisés. Cela pourrait constituer un investissement précieux pour le futur.

Exemple:

- Une cotisation de 15 000 \$ pourrait vous rapporter
- plus de 5 700 \$¹ en remboursement d'impôt pour 2004
- plus de 58 000 \$ en capital après 20 ans².

Rencontrez votre conseiller pour connaître nos solutions de financement.

Profitez de vos droits REER inutilisés, c'est payant!

1 800 CAISSES
www.desjardins.com

¹ Basé sur un revenu imposable de 55 000 \$.
² Calcul basé sur un taux effectif de 7% composé annuellement, en fin de période.



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

CONCOURS

Changez d'airs

et passez le Jour de l'An au Metropolitan Opera de New York!

Jusqu'au 11 décembre, écoutez Espace musique et courez la chance d'assister à l'opéra *Rodelinda* à New York le 1^{er} janvier 2005.

Pour participer, répondez à la question posée en semaine à 7h15 et 8h45 durant l'émission classique et le samedi à 13h et 17h55 pendant l'opéra.

LE DEVOIR
AIR CANADAESPACE
MUSIQUE
100,7 FM

Postez ce bulletin de participation avant le 13 décembre 2004 (cachet de la poste faisant foi) à:
Concours Espace musique, C.P. 11424, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 5V1

Date à laquelle la question a été posée en ondes: _____

Réponse: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél. domicile: () _____ Tél. travail: () _____

Courriel: _____

Concours réservé aux 18 ans et plus. Fac-similés non acceptés. Le prix consiste en un voyage à New York pour deux personnes du 31 décembre 2004 au 2 janvier 2005, incluant deux billets d'avion Montréal-New York aller-retour sur Air Canada, l'hôtel en occupation double, deux places pour la représentation de *Rodelinda* le 1^{er} janvier à 13 h et 300 \$ d'argent de poche. Valeur totale: environ 2500 \$. Aucun équivalent en argent. Règlements complets à Radio-Canada et sur www.radio-canada.ca/radio.

Je suis intéressé(e) à recevoir de la documentation de Radio-Canada.

É D I T O R I A L

Le C. pas grave

Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, veut conquérir le Québec. Il a tout à fait raison, car, s'il n'y fait pas de gains lors des prochaines élections, il sera condamné à nouveau aux banquettes de l'opposition. Pour y arriver, il devra toutefois faire place aux idées des militants québécois.

Du chef conservateur, on ne peut pas dire qu'il manque de sensibilité aux questions québécoises. Un jour, c'est sur la refonte du fédéralisme qu'il intervient, étonnant tout le monde en donnant en exemple la Belgique. Le lendemain, c'est à la défense des expropriés de Mirabel qu'il se porte. Un autre jour, c'est l'un de ses députés qui monte au front aux Communes sur le dossier du CHUM.

L'attitude de M. Harper est louable, dans la mesure où elle manifeste sa détermination à atteindre les Québécois. Toutefois, son plus grand défi ne sera pas tant de manifester son ouverture aux aspirations de ceux-ci que de la faire partager par l'ensemble des militants conservateurs du Canada. Le congrès tenu ce week-end par l'aile québécoise du PC illustre l'ampleur de la tâche.

Les conservateurs québécois se sont, à cette occasion, affirmés comme une société distincte au sein du PC actuel né de la fusion de l'Alliance canadienne (réformiste) et du Parti progressiste-conservateur. Leurs racines sont progressistes-conservatrices, ce qu'ils ont démontré en prenant des positions qui heurteront l'aile réformiste du parti. Qu'il s'agisse de procréation assistée, de jeunes contrevenants, d'avortement ou de soutien financier aux entreprises, les résolutions adoptées tirent le PC vers le centre.

Les conservateurs québécois se sont également montrés fidèles à leurs racines en n'hésitant pas à rappeler que le Québec était toujours un paria constitutionnel, n'ayant pas signé la Loi constitutionnelle de 1982. Depuis l'échec du premier ministre conservateur Brian Mulroney à le réintégrer constitutionnellement, l'idée de reprendre des discussions constitutionnelles est devenue taboue.

Les fédéralistes québécois font valoir que ce n'est pas grave puisque le Québec a toute la place pour s'affirmer, son premier ministre pouvant même se promener à l'étranger bras dessus, bras dessous avec son homologue français. Ce discours ne fait que conforter le reste du Canada dans le sentiment qu'il ne faut surtout pas ouvrir la porte à des changements constitutionnels qui ne seraient qu'une occasion pour le Québec de se distinguer encore davantage. N'y a-t-il pas bien assez d'asymétrie dans ce pays? ne cessent d'écrire les commentateurs du Canada anglais.

Ce syndrome du ce-n'est-pas-grave est on ne peut plus pernicious. C'est une bactérie, comme le C. difficile dans les hôpitaux, dont la souche devient plus résistante avec le temps. Il n'y a que deux remèdes connus. L'un est radical, c'est la souveraineté. L'autre, le dialogue. C'est celui que prônent les conservateurs québécois.

Le seul parti qui pourrait changer les choses est le Parti conservateur. On y est beaucoup plus respectueux de l'autonomie des provinces qu'au Parti libéral ou au NPD. En témoignent les positions de M. Harper sur le déséquilibre fiscal. Oserait-on aller toutefois jusqu'à inscrire au prochain programme un engagement à réintégrer le Québec sur le plan constitutionnel? Cela est loin d'être acquis. Dans ce parti persiste toujours un sentiment anti-Québec, particulièrement chez les ultra-conservateurs qui sont les anciens réformistes des provinces de l'Ouest. Il y a des différences majeures sur le plan des valeurs qu'il faudra arriver à concilier lors du prochain congrès national. La première chose à faire était de poser le problème. Il faut saluer les conservateurs québécois pour avoir osé le faire.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Les scissions de Kiev

Le premier ministre sortant de l'Ukraine Viktor Ianoukovitch aiguise le désir sécessionniste concentré dans l'est du pays? Aussitôt, le président ukrainien Léonid Kouchma joue la carte de l'apaisement en suggérant la tenue d'un autre scrutin. Le secrétaire d'État Colin Powell et les autorités de l'Union européenne évoquent le truquage des élections? Illico, Moscou ravive les accents entendus à l'époque soviétique pour mieux fustiger l'Occident. En un mot, la situation est telle qu'elle permet l'utilisation d'une lapalissade: le pays est à la croisée des chemins.

En attendant que la Cour suprême d'Ukraine termine son analyse du scrutin d'il y a une dizaine de jours, ce qu'il faut retenir, voire ce qui frappe, est cette volonté soudaine manifestée par l'est du pays de faire sécession. Cette menace, les gouverneurs des régions concernées qui soutiennent Ianoukovitch se sont sentis d'autant plus libres de l'agiter que Moscou peine à cacher sa satisfaction. Le président Vladimir Poutine aimerait bien que se répète ce qui a été constaté en Moldavie, soit une division du pays.

Ce désir de séparation est tout d'abord le reflet des clivages ethniques qui distinguent l'Ukraine. Les russophones qui comptent pour 40 % de la population sont rassemblés dans l'est du pays. Autant leurs concitoyens de l'ouest lorgnent vers l'ouest, vers l'Europe, autant ils se sentent proches de Moscou. Religieusement, les fractures longent celles, on l'aura deviné, des nationalités. À l'est, on appartient à l'Église orthodoxe russe. À l'ouest, à celle de l'Église nationale ukrainienne. Quoi d'autre? Un fait historique récent. En 1964, Nikita Khrouchtchev avait donné la Crimée en cadeau à l'Ukraine. Et cela, les Russes ne l'ont toujours pas digéré. Au passage, on notera que la Crimée est la seule région du pays à bénéficier du statut d'autonomie.

L'éventualité d'une sécession a obligé le président Kouchma à s'engager davantage qu'il ne l'avait fait dans les jours précédents. Kouchma n'a pas attendu de connaître le verdict de la Cour suprême pour se ranger dans le camp de ceux qui veulent qu'un autre scrutin soit tenu. Ce faisant, il adopte une position qui tranche passablement avec celle adoptée lors de la campagne électorale alors qu'il agissait comme une marionnette manipulée par Moscou. Toujours est-il que l'évocation d'une autre élection fait écho aux exigences répétées de l'opposition dont Viktor Iouchtchenko est le chef de file.

En ce qui concerne les États-Unis et l'Europe, qui réclament à l'unisson plus de démocratie, ils ont pour eux un argument de poids: ils sont les principaux bailleurs de fonds de l'Ukraine. Bon an, mal an, les États-Unis allouent 200 millions de dollars, alors que l'Europe, par l'entremise de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) a accordé 1,5 milliard de crédits. De quoi militer pour un autre scrutin.

En ce qui concerne les États-Unis et l'Europe, qui réclament à l'unisson plus de démocratie, ils ont pour eux un argument de poids: ils sont les principaux bailleurs de fonds de l'Ukraine. Bon an, mal an, les États-Unis allouent 200 millions de dollars, alors que l'Europe, par l'entremise de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) a accordé 1,5 milliard de crédits. De quoi militer pour un autre scrutin.

En ce qui concerne les États-Unis et l'Europe, qui réclament à l'unisson plus de démocratie, ils ont pour eux un argument de poids: ils sont les principaux bailleurs de fonds de l'Ukraine. Bon an, mal an, les États-Unis allouent 200 millions de dollars, alors que l'Europe, par l'entremise de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) a accordé 1,5 milliard de crédits. De quoi militer pour un autre scrutin.



Bernard Descôteaux



Serge Truffaut

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSEFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Un peu de vision, que diable!

À quand un véritable projet de société pour enfin sortir le Québec urbain de sa confortable et insouciant torpeur? Quand, autant chez nos élus qu'au sein de la population, aura-t-on le courage d'affirmer haut et fort que le règne de l'automobile ne peut plus durer et qu'il devient plus que jamais impératif de changer nos mentalités et notre rapport à l'automobile?

Qu'attendons-nous pour mettre en place un système efficace et autofinancé pour le développement des transports en commun? Y a-t-il encore des inconscients, aujourd'hui, qui osent prétendre, sans rire ni broncher, que tout va pour le mieux, que nous allons dans la bonne voie collectivement, et qu'un revirement majeur ne soit souhaitable?

N'y a-t-il qu'une poignée de citoyens qui aient la sagesse et surtout la force de se poser ce genre de questions, tout en regardant en face le mur vers lequel se précipite notre société? Où sont les mesures, approuvées tacitement par bon nombre de gens, qui marqueraient notre détermination à améliorer notre qualité de vie? Mentionnons à titre d'exemple celles qui paraissent les plus évidentes: mise en place d'un système d'inspection obligatoire des véhicules (ce qui permettrait de mettre au rancart un petit nombre de voitures particulièrement polluantes); instauration d'une taxe sur l'essence et les véhicules énergivores destinée à financer adéquatement les transports en commun; amélioration significative du système de transport collectif autant sur le plan du service que des infrastructures, avec en tête des solutions pour répondre au phénomène de l'étalement urbain.

Ces mesures, réalistes et réalisables à court terme, sont déjà appliquées avec succès dans certaines grandes villes. Je le répète, qu'attendons-nous?

David Olivier
Montréal, le 24 novembre 2004

L'enseignement technique et le français

Parmi les facteurs qui expliquent la stagnation de l'usage du français comme langue de travail au Québec, on ne saurait oublier l'omniprésence de l'anglais comme langue d'usage dans de larges pans de l'enseignement technique dans les cégeps.

La quasi-totalité des manuels scolaires et des logiciels utilisés ou enseignés ne sont disponibles qu'en version unilingue anglaise. Existe-t-il une version française intégrée audit logiciel qu'on aura tôt fait de le rendre inaccessible aux étudiants, sous prétexte que ce dernier doit maîtriser la langue anglaise s'il veut travailler au Québec.

C'est ainsi que de nombreux étudiants se voient interdire le droit de poursuivre des études techniques en français au Québec. Même les plus obtuses des compagnies privées n'oseraient défier ainsi la loi et imposer un tel régime à leurs employés. Et le pire, c'est que cette langue que ces apprentis sorciers entendent privilégier en lieu et place de la langue française, ce n'est même pas de l'anglais, tout un plus un sabir, un volapuk décrébré qui ne permet même pas de lire le plus anodin des romans policiers. Imaginez une page de Shakespeare.

Guy Cloutier
Québec, le 24 novembre 2004

La vérification et les PPP

Dans nos sociétés modernes (ou postmodernes), il y a des êtres qui voudraient être transparents au point de devenir invisibles. C'est le cas, par exemple, de tous ces politiciens et sbires sur lesquels pèsent des soupçons dans le scandale des commandites.

C'est la vérificatrice générale du Canada qui a dévoilé cette corruption érigée en système. De plus, elle nous dit repérer dans ses rapports de vérification de sérieux accrocs à la

bonne administration des fonds publics, notamment les coûts et l'usage des médicaments chez ceux et celles dont le fédéral a la responsabilité. Et les entrées des montants de l'assurance-chômage trop élevés — environ 45 milliards de dollars. Dans le cas du gouvernement on peut faire quelque chose. On peut corriger la situation. Mais imaginons des problèmes sérieux, de la corruption et du gaspillage dans les PPP. Leur statut sera-t-il celui d'entreprise publique ou privée?

L'entreprise privée n'est pas sujette au dévoilement public des fautes relevées lors de vérifications internes. Et le privé n'est pas exempt de lacunes, j'en ai fait l'expérience personnellement alors que j'agissais à titre de vérificateur dans une grande entreprise canadienne. Plusieurs fois, nous décelions des choses dont on aurait bien voulu qu'elles restent bien opaques, mais qui s'avéraient être bien visibles. Et ça pouvait se chiffrer dans les millions. Alors, principe de précaution oblige.

Pierre-Paul Roy, retraité
Laval, le 24 novembre 2004

Les jeunes libéraux et les étudiants

Quelle ne fut pas ma surprise de constater que les jeunes libéraux n'ont pas réussi à défendre les intérêts des étudiants sur la question des prêts et bourses. Ils se sont écrasés devant le ministre Pierre Reid, qui a réussi à se donner toute la marge de manœuvre pour ne pas avoir à réinvestir les 103 millions qu'il a amputés en bourses aux plus pauvres. Ce qui est encore plus aberrant, c'est que, loin d'exprimer leur mécontentement, les jeunes libéraux ont plutôt applaudi leur ministre de l'Éducation! Cela est insultant pour les quelque 75 000 étudiants qui ont vu leurs bourses diminuer cette session et qui pensaient pouvoir être défendus par les jeunes libéraux.

Jean-Philippe Julien
Montréal, le 22 novembre 2004

LIBRE OPINION

Michel Bourdon: un militant d'exception

MICHEL RIOUX
Journaliste au Service de l'information
de la CSN de 1969 à 1998

Rarement une organisation syndicale a-t-elle eu dans ses rangs une intelligence aussi vive et un tribun de si grande classe que la CSN avec Michel Bourdon, dont on apprendrait hier le décès après une résistance héroïque à une implacable maladie.

Il avait 24 ans à peine quand il se lança, avec son camarade Denis Vincent, à l'assaut d'un bastion du fédéralisme canadien de l'époque: l'organisation, au sein d'un syndicat affilié à la CSN, des journalistes du réseau français de Radio-Canada. La centrale québécoise, son président Marcel Pepin en tête, n'ont pas ménagé les efforts à l'époque pour que prévale dans ce secteur une véritable liberté syndicale fondée sur la constitution d'unités naturelles de négociation. La chose n'allait pas de soi, bien au contraire, et les obstacles étaient de tous les côtés, y compris de celui du Congrès du travail du Canada, qui entendait conserver son monopole auprès des travailleuses et des travailleurs œuvrant dans des domaines de compétence fédérale.

Épique, la lutte conduisit à la formation du Syndicat des journalistes du réseau français de Radio-Canada, qui avaient réussi là où dix années plus tôt les réalisateurs avaient échoué: s'affilier à une centrale syndicale québécoise. Mais Denis Vincent fut congédié et Michel Bourdon subit le même sort au moment des Événements d'octobre.

À la construction

On le retrouva par la suite au Conseil central de Montréal et à la CSN-Construction. C'est à cet endroit que Michel Bourdon fit preuve de ses grandes qualités d'organisateur et d'orateur, en même temps qu'il afficha un courage à toute épreuve. La FTQ-Construction était à l'époque sous la coupe d'un certain nombre d'individus à la réputation douteuse, à la tête desquels se retrouvait le sinistre André Dédé Desjardins, retrouvé criblé de balles dans un stationnement il y a quelques années.

Je me rappelle ce jour de mai 1973 où je devais aller le chercher chez lui, rue Saint-Hubert. Stationnée dans l'entrée de l'édifice, sa Renault 8 avait été saccagée: plus de vitres, toit défoncé. Au moment où l'Assemblée nationale débattait d'un projet de loi visant précisément à faire disparaître la CSN du secteur de la construction, je l'avais accompagné dans ce haut lieu de la démocratie, dont cependant une cinquantaine de gros gaillards avaient, semble-t-il, pris le contrôle. Ils voulaient lui faire un mauvais parti. Bourdon les défia. À part quelques jambettes, nous avions réussi à traverser cette haie fort peu accueillante.

C'est à cette occasion que, molestés, Claude Charron, député péquiste, et Fabien Roy, député créditiste, portèrent plainte auprès de la présidence de l'Assemblée nationale.

À un autre moment, pendant que Marcel Pepin rencontrait les journalistes à la Tribune de la presse, l'un d'eux arriva avec cette information qu'il venait d'obtenir: un contrat avait été mis sur Michel Bourdon! Il ne diminua cepen-

dant pas d'un seul iota ses attaques contre le banditisme installé dans certaines sections de la FTQ-Construction, ce qui conduisit d'ailleurs à la Commission d'enquête présidée par le juge Robert Cliché.

Associé à la gauche au sein de la CSN, il pratiqua constamment, cependant, l'ouverture à ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Il était de gauche, mais son verbe incendiaire était surtout dirigé contre les gauchistes qui, à l'époque, s'étaient autoproclamés les grands timoniers de la classe ouvrière québécoise. Les M-L le détestaient royalement, conscients qu'avec sa parole et sa force de conviction, il comptait parmi ceux qui pouvaient le mieux les démasquer.

Souverainiste de longue date, il se décida à faire le saut en politique active, se faisant élire en 1989 député du Parti québécois dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles. Là aussi, ce tribun d'envergure en inquiéta plus d'un, René Lévesque en tout premier lieu. Car jamais Bourdon ne se laissa domestiquer par quelque structure que ce soit. Toujours il sut garder ses coudées franches et sa liberté d'expression, tant dans le syndicalisme que dans la politique.

La terrible maladie qui le terrassa il y a près de dix ans maintenant avait mis un terme à la vie publique d'un militant d'exception. C'est à Saint-Charles-Borromée, dans un face-à-face acharné avec la maladie et, finalement, avec la mort, qu'il passa les dernières années de sa vie, conservant jusqu'à la fin une rage de vivre, une lucidité exemplaire et une capacité d'indignation qui ne s'est jamais démentie.

IDÉES

Qui prend la décision de l'issue de la grossesse?

Le choix de la maternité adolescente

Certaines jeunes filles choisissent le métier de parent, plutôt que la carrière professionnelle

JOHANNE CHARBONNEAU
INRS Urbanisation, culture et société

Extrait de l'article «La maternité à l'adolescence: mythes et réalités».

Comment peut-on prendre la décision de devenir mère à l'adolescence? Il faut d'abord être enceinte, et si la maternité constitue un projet délibéré pour certaines adolescentes, souvent la grossesse est un «accident» de parcours.

Entre la conception de l'enfant et sa naissance, l'adolescente doit faire le choix de l'issue de la grossesse. Qui prend la décision de cette issue? Le plus souvent, les jeunes femmes présentent la décision comme leur appartenant en propre, sans nier parfois qu'elles peuvent consulter certaines personnes. Cela correspond bien à l'idée que, dans notre société où prédominent les droits individuels, chacun (ici chacune) a le droit de prendre seul les décisions qui vont influencer sa vie. Les approches institutionnelles à l'égard de la grossesse adolescente sont cohérentes avec cette idée et font la promotion du respect de la décision de la jeune femme.

Ces approches, très individualistes elles-mêmes, paraissent cependant oublier la responsabilité qui incombera probablement à l'entourage et encouragent même les adolescentes à ne pas trop se laisser influencer par leurs proches.

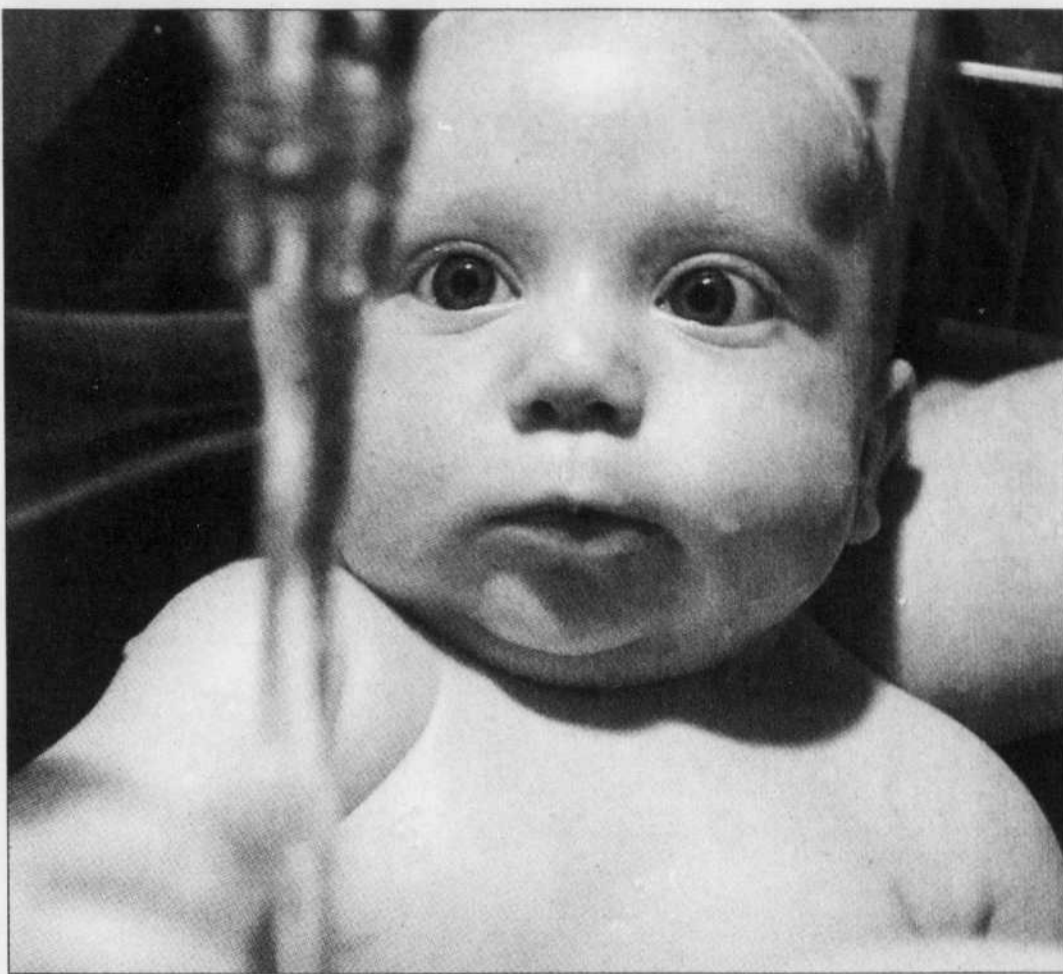
Mais cette influence est bien manifeste dans l'expérience d'autres jeunes femmes. Certaines mères adolescentes diront que la décision de garder l'enfant a été partagée avec leur mère. Parmi l'entourage, c'est toujours la mère qui paraît la plus favorable au choix de garder l'enfant. Le père de l'adolescente, le père de l'enfant à naître, sa famille et les amis d'école sont plus susceptibles de favoriser le choix de l'avortement et de faire valoir les conséquences négatives de la naissance sur l'avenir de la jeune fille.

Dans les milieux de l'intervention sociale, l'idée que les filles qui ont un enfant à l'adolescence reproduisent tout simplement le comportement de leur propre mère est aussi très répandue. Pourtant, bien des chercheurs ont rappelé que la maternité adolescente en soi n'était pas un comportement aussi reproductible qu'on le soupçonne. Les recherches laissent entendre que le modèle de «mère au foyer» l'est bien davantage.

Comme leur propre mère l'avait fait avant elles, certaines choisissent le métier de parent, plutôt que la carrière professionnelle. Dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, la «carrière maternelle» était bien celle qui correspondait aux normes sociales de l'époque. Le modèle de la mère au foyer et du père pourvoyeur est d'ailleurs resté bien ancré dans notre imaginaire social.

Mais la société québécoise a changé depuis cette époque et, si on affirme que les femmes d'aujourd'hui profitent d'un choix de carrières bien plus vaste qu'auparavant, il apparaît que la carrière «maternelle» — surtout lorsqu'elle est précoce, mais pas uniquement — ne fait plus partie des choix possibles. L'instabilité des couples d'aujourd'hui milite d'ailleurs en faveur d'une autonomie financière des femmes. Et pour «faire carrière», il faut d'abord terminer sa scolarité; la maternité précoce est considérée comme une menace sérieuse à l'atteinte de cet objectif et une cause directe de l'abandon scolaire.

La relation entre la maternité adolescente et l'abandon scolaire est pourtant plus subtile qu'elle ne paraît. L'analyse des motivations des mères adolescentes à poursuivre ou non une trajectoire scolaire et professionnelle conduit par ailleurs sur une piste que les ana-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'histoire des mères adolescentes est imbriquée dans celle de leurs relations interpersonnelles.

lystes semblent rarement avoir explorée: celle du désir affirmé de ne pas «faire carrière» parce qu'on préfère, et de loin, le rôle de mère au foyer, présente auprès de ses enfants le plus longtemps possible.

Le choix de la carrière maternelle n'est pas nécessairement une stratégie d'évitement, comme pis-aller faute de ne pas avoir les capacités de poursuivre des activités scolaires ou professionnelles. Bien qu'elles aient eu «précocement» leurs enfants, certaines mères adolescentes n'en ont pas moins respecté l'ordre attendu des événements de la vie: elles ont quitté l'école, se sont installées en couple avec un conjoint qui travaille et, ensemble, ils ont fait le choix de fonder leur famille.

Ces histoires révèlent ainsi que le rôle du conjoint ne correspond pas toujours à l'image un peu caricaturale du jeune homme qui quitte sa conjointe, enceinte ou récemment mère, et la laisse seule avec les responsabilités parentales.

La vie conjugale des mères adolescentes

La documentation offre peu d'informations pour comprendre la vie conjugale des mères adolescentes et analyser le rôle du père biologique dans la vie de son enfant, surtout à long terme. Les enquêtes, telles que celle de Furstenberg, montrent qu'il y a davantage d'instabilité conjugale et que le père serait moins présent que dans les années 1960. La réalité est assez complexe. Au moment de la grossesse, plus d'un scénario est déjà possible: celui où l'adolescente enceinte est déjà en couple et où l'arrivée de l'enfant est planifiée; celui où il y a un conjoint, mais où celui-ci ne partage pas l'enthousiasme de l'adolescente à l'idée de fonder une famille; celui où l'adolescente choisira de ne pas informer le père biologique de l'enfant de sa paternité ou encore

de rompre rapidement avec lui, car elle préfère qu'il ne joue pas ce rôle.

Là où le projet de parentalité est partagé, la relation paraît plus stable à long terme. Au contraire, quand la décision n'a été que celle de la jeune femme, qu'elle a plus ou moins forcé l'accord de son conjoint, la rupture pointe à l'horizon, surtout si, après un certain temps, la jeune mère devient enceinte à nouveau. Il y a des jeunes femmes qui choisissent aussi de rompre avec leur conjoint, car celui-ci est peu aidant et sa présence apporte plus de problèmes qu'autre chose.

L'absence de père biologique au moment de la naissance de l'enfant ne signifie pas que ces jeunes mères resteront toujours seules. Certaines peuvent s'installer avec un conjoint responsable et qui jouera le rôle de père social auprès des enfants nés d'une relation précédente.

Mais il y a aussi des histoires conjugales qui demeurent instables à long terme. Certains pères biologiques se manifestent parfois auprès de leur enfant plusieurs années après en avoir été séparés. Leur retour n'est pas toujours bien accueilli par la mère de l'enfant mais, parfois, cela conduit à une véritable reprise de contacts.

Il faut aussi rappeler que les jeunes couples n'habitent pas non plus toujours ensemble au moment de l'arrivée de l'enfant. Lorsque la mère adolescente vit chez ses parents, la situation devient souvent difficile pour le père de l'enfant. Parfois, ce sont les parents de la mère adolescente qui font des pressions pour que leur fille rompe avec lui, lorsqu'ils estiment qu'il ne pourra pas faire un bon père pour leur petit-enfant. Parfois, c'est plutôt le père du nouveau-né qui fait des pressions pour que la jeune femme s'installe en ménage avec lui, car il trouve difficilement sa place chez ses beaux-parents où il doit négocier ses visites.

En fait, cela rappelle que l'histoire des mères adolescentes est imbriquée dans celle de leurs relations interpersonnelles et que leurs parents y jouent souvent le premier rôle.

L'Annuaire du Québec, auquel Le Devoir s'est associé depuis ses débuts, a maintenant 10 ans, et son édition 2005 offre toujours une analyse des grands événements de l'année qui vient de s'écouler tout en posant un regard plus approfondi sur différents enjeux de société. Les trois extraits que nous publions aujourd'hui témoignent de cet éclectisme. L'Annuaire du Québec 2005, préparé cette année par l'Institut du Nouveau Monde et publié aux éditions Fides, sera en librairie à compter du 2 décembre.

Les choix de transport

Modérer l'usage de l'automobile plutôt que s'en priver

CLAUDE FORTIER

Agent de recherche, Université Laval

Extrait de l'article «L'automobile, un bien banalisé».

C'est une chose de constater que l'automobile occasionne des coûts de plus en plus importants pour la société, mais c'en est une autre que de réussir à mettre en place des politiques qui auraient un impact positif sur l'utilisation que font les ménages de l'automobile.

Vivre sans véhicule, c'est devoir se priver d'une certaine facilité de mouvement ou du moins se compliquer la vie. La décision d'acquiescer une automobile relève en grande partie de son utilité, le principal attrait du véhicule étant qu'il permet à l'individu de relier facilement les différents lieux de sa routine. L'automobile facilite aussi les sorties en famille et permet l'accès à une résidence secondaire souvent située en pleine nature. Avoir une automobile, c'est pouvoir quitter, quand bon nous semble, la ville et le mode de vie urbain caractérisé par la routine du métro-boulot-dodo.

L'automobile joue aussi le rôle de maison par procuration. C'est un lieu de détente qui permet des actes libres et reposants accomplis habituellement à la maison. Il est possible de discuter en famille, de fumer, de manger, d'écouter la radio, de se maquiller, de parler au téléphone, des activités toutes associées au monde domestique. À la limite, vivre sans véhicule, c'est avoir une capacité d'action réduite et parfois même subir une forme d'exclusion et de dépendance, surtout si l'on n'a pas accès aux transports en commun.

Impact des politiques sur les choix de transport

Outre une augmentation de la taxe sur l'essence, différentes politiques municipales, visant par exemple une densification de la banlieue et non pas son élargissement ou encore l'augmentation du service de transports en commun, pourraient être mises en place pour tenter de freiner la croissance du parc automobile.

Comme exemple concret de politique municipale visant à diminuer le recours à l'automobile pour les déplacements, soulignons le développement opéré par la ville de Québec autour du circuit Métropolis (transports en commun), qui a pour but à la fois de maintenir les commerces et les lieux de travail de chaque côté du trajet, mais aussi de développer le secteur résidentiel en périphérie du tracé, afin qu'il soit possible pour les résidents de la ville de pouvoir à la fois aller travailler et aller consommer en utilisant seulement les transports en commun. Les effets positifs sur la ville de Québec restent cependant pour l'instant mitigés, le parc automobile et la circulation dans la ville continuant d'augmenter.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la mise en place de différentes politiques municipales, que ce soit la revitalisation des centres-villes ou le développement des transports en commun qui visent à encourager le retour des citadins dans le centre-ville, à proximité de leur lieu de travail, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur le taux de motorisation des ménages.

Vivre en ville et utiliser les transports en commun ou la marche pour se rendre sur son lieu de travail est une chose, mais renoncer à son véhicule pour les déplacements à l'extérieur de la ville en est une autre. C'est pourquoi la majorité des gens qui vont vivre en ville conservent leur véhicule afin de pouvoir continuer à se déplacer sans contrainte lorsqu'ils en ont besoin, que ce soit pour sortir de la ville ou avoir accès à un commerce non desservi par les transports en commun. Ces politiques viendront par contre diminuer la multipossession.

La prise de conscience de la nécessité de diminuer le niveau de pollution pour le bien-être de l'environnement et des humains, qui se reflète dans la ratification des accords de Kyoto et les politiques environnementales à venir, peut faire croire à tort que l'âge d'or de l'automobile est terminé. On ne peut croire que l'automobile est appelée à être remplacée si l'on comprend à quel point ce moyen de transport a façonné notre société dans son organisation.

Une grande majorité de ménages est dépendante de l'automobile pour tous ses déplacements. Sans l'automobile, il faudrait remettre en question l'ensemble du fonctionnement de la société et nos modes de consommation, ce qui est peu envisageable à court ou moyen terme. La conscientisation à l'environnement et aux problèmes de pollution ne vont pas faire disparaître l'automobile, mais plutôt conduire à une amélioration de celle-ci pour la rendre moins polluante.

Pour avoir un certain succès, les politiques visant à contrôler la croissance du parc automobile devront donc se concentrer sur les ménages ayant deux véhicules ou plus, tout en continuant à conscientiser l'ensemble des automobilistes sur l'importance d'un usage modéré de l'automobile.

Le français au travail en perte de vitesse?

Écoles de langue française, réseaux de langue anglaise

PAUL BÉLAND

Conseil supérieur de la langue française

Extrait de l'article «Dis-moi d'où tu viens, je te dirai quelle est ta langue de travail».

Les allophones arrivés au Québec récemment utilisent moins le français au travail que ne le font les migrants des années 1970. Cependant, le phénomène n'indique pas une détérioration du processus d'intégration linguistique, ce qui apparaît clairement lorsque les immigrants sont distingués selon l'âge qu'ils avaient à l'arrivée au Québec et leur origine.

Ainsi, parmi les gens arrivés au Québec alors qu'ils avaient 13 ans ou plus, l'usage plus faible du français par les nouveaux venus s'explique presque entièrement par une proportion moins élevée d'immigrants de langue maternelle latine ou provenant de la francophonie internationale.

La composition de l'immigration aurait changé, rendant la francisation plus difficile, mais le processus de francisation des immigrants n'aurait pas évolué au même rythme. Il faut d'ailleurs se demander si cela aurait pu être possible.

La situation est tout autre chez les allophones qui ont migré alors qu'ils avaient 12 ans ou moins, qui ont donc fréquenté une école québécoise pendant plusieurs années: l'usage du français au travail est plus élevé parmi les immigrants récents que parmi les plus anciens. Les articles de la loi 101 concernant la fréquentation scolaire auraient actuellement un effet sur la langue du travail.

Le Québec semble donc posséder un instrument de francisation des jeunes immigrants, la fréquentation obligatoire d'une école de langue française. À l'inverse, aucune mesure ne semble atteindre les immigrants arrivés alors qu'ils avaient 13 ans ou plus s'ils ne sont ni de langue maternelle latine ni originaires de la francophonie internationale: environ 15 % de ces gens travaillent en français, peu importe la durée du séjour au Québec. Le processus de francisation des immigrants et celui des milieux de travail n'ont donc jamais réussi à les atteindre, du moins pas suffisamment pour qu'ils approchent le pourcentage observé parmi l'ensemble des travailleurs de l'île, soit 63 %. Ils représentent 31 % de l'ensemble des immigrants allophones. La présence de réseaux linguistiques sur le mar-

ché du travail pourrait expliquer cette constance. Le fait que la majorité des francophones et des allophones travaillent dans leur langue met en évidence l'existence de réseaux de langue française et de réseaux de langue anglaise. Les allophones d'influence non latine participeraient davantage aux derniers et utiliseraient évidemment la langue du réseau.

Le Québec semble posséder un instrument de francisation des jeunes immigrants: l'école

La présence d'une communauté de langue anglaise bien installée au Québec, possédant de nombreuses institutions publiques et privées, et le statut international de la langue entraînent, d'une part, qu'une partie de la main-d'œuvre travaille surtout en anglais et, d'autre part, que les objectifs globaux d'usage du français au travail doivent être fixés en conséquence. D'ailleurs, la Charte ne vise pas à empêcher les personnes qui le souhaitent de travailler en anglais entre elles.

Par contre, si elles le font, leur maîtrise du français doit être suffisante pour qu'il soit la langue des communications interlinguistiques lorsque le contexte s'y prête, d'où la nécessité de favoriser son apprentissage. De plus, cette maîtrise est nécessaire à la pénétration des réseaux.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (supplément éditorial, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Béhar (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (supplément cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Gauthier (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reay, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaires à la rédaction); Marlyse Hamelin, Alexandre Shields (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Deroome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avriil, Jean de Billy, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Christiane Legault, Amélie Malais, Jacques A. Nadeau, Claude Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Nathalie Zermatis, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation, Geneviève Duguay, Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

BOURDON

SUITE DE LA PAGE 1

dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles, voisine de celle de son ex-épouse, Louise Harel. Au début de son deuxième mandat, la maladie le force cependant à battre en retraite. «Il n'avait pas envie de partir, il adorait cela. Il avait le verbe facile», se rappelle sa fille, Catherine Harel-Bourdon.

«Quelques mois plus tôt, lorsqu'elle terminait ses études collégiales, son père lui avait fait la promesse de vivre assez longtemps pour connaître ses enfants. Il l'a tenue. Il n'a jamais lâché devant la maladie. Mon fils a sept ans et ma fille, quatre ans. Il ne pouvait pas faire les mêmes activités avec eux, mais il était très content de pouvoir les voir.»

Dévoité au combat social et indépendantiste, Michel Bourdon entame une nouvelle bataille contre cette maladie pernicieuse. La sclérose le prive peu à peu de ses moyens et le rend aveugle, un sort terrible pour ce grand lecteur qui devra compter sur les visiteurs et les employés du centre pour lui lire les éditoriaux du jour. Affaibli par la maladie, il continue néanmoins de prendre la défense de ses pairs: «Je me rappelle une sortie qu'il a faite, il y a deux ans, pour dénoncer l'absence de climatisation au centre. Il a aussi siégé au comité des usagers», poursuit sa fille.

Syndicalisme

C'est comme journaliste que Michel Bourdon a commencé sa carrière, notamment au *Nouveau Journal*. En 1968, il fonde le syndicat des journalistes de Radio-Canada, affilié à la CSN, et les syndiqués se dissocient ainsi de la Guilde canadienne des journalistes. «Il faisait partie de ceux qui, comme René Lévesque, pensent qu'être informé, c'est être libre», souligne le chef du Parti québécois, Bernard Landry.

Cette première vocation connaît une fin abrupte en 1970. «Pendant la crise d'octobre, il a tenu une conférence de presse pour dénoncer la censure, ce qui lui a valu d'être congédié», se rappelle un ancien collègue de travail de la CSN, Yvan Sinotte.

Il aboutit alors, sans surprise, comme conseiller syndical à la CSN, où il dénonce la violence et les relations mafieuses de son homologue de la FTQ, André Dédé Desjardins. Commissaire lors de l'enquête sur le banditisme dans l'industrie de la construction, Guy Chevrette se rappelle un homme direct, qui n'avait pas froid aux yeux. «Il avait beaucoup de toupet. Il ne craignait pas de dire ce qu'il pensait. En politique, il a gardé cette marque de commerce. Que cela plaise ou pas, il donnait toujours l'heure juste», se souvient l'ancien ministre péquiste.

Le courage dont il fait preuve lui attire les foudres de ses ennemis, qui placent même un «contrat» sur sa tête. «Quand j'étais enceinte, notre auto avait été démolie à coups de barre de fer. Nous avons fait l'objet d'une surveillance policière 24 heures sur 24 pendant presque un an», se rappelle sa conjointe de l'époque, la députée Louise Harel.

Les deux états politiques s'étaient rencontrés au temps de la crise d'octobre, alors qu'il était à Radio-Canada et qu'elle présidait l'Union générale des étudiants. Le militantisme marquera leur vie commune, les forçant même à interrompre leur voyage de noces en 1973 pour aider à libérer un ami chilien emprisonné lors du coup d'État de Pinochet.

Leur séparation au début des années 1980 se passe tout en douceur. «Michel disait toujours "on a raté notre mariage, on va réussir notre divorce"», relate la femme politique qui a passé les dix derniers jours à veiller son ex-époux. Un tremolo dans la voix, elle raconte combien il l'a encouragée dans sa vie politique, «à une époque où les femmes demandaient surtout aux hommes de ne pas leur nuire». Un des derniers grands discours à l'Assemblée nationale sera d'ailleurs consacré au projet de loi sur l'équité salariale, piloté par Mme Harel.

Tous ceux qui ont côtoyé le syndicaliste et l'homme politique soulignent sa verve et son bagout. «C'était un homme de feu, doté d'une fougue et d'une éloquence extraordinaire», observe la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

Bernard Landry a quant à lui salué le courage de ce «militant exceptionnel». «C'était un homme de gauche, non gauchiste. Il ne se laissait jamais aller à des dérivés relevant de l'utopie. Il était partisan d'une gauche qui pouvait se faire et non se rêver. Pour lui, le bien commun passait par l'indépendance», déclare le chef du Parti québécois.

Michel Bourdon sera exposé vendredi et samedi au Salon Magnus Poirier, au 6825 Sherbrooke est. Un hommage lui sera rendu samedi, à 11h15.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememoriel.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, 88, Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

EN BREF

PKP accroît sa mainmise sur Quebecor World

Pierre Karl Péladeau accroît sa mainmise sur les activités de l'imprimeur commercial Quebecor World, à la faveur d'une réorganisation qui fera en sorte que les présidents des unités nord-américaines relèveront directement du président et chef de la direction de la société. Quebecor World a fait savoir hier soir que le poste de directeur de l'exploitation pour l'Amérique du Nord, qu'occupait David Boles, était supprimé, de même que les autres postes qui relevaient de M. Boles. M. Boles demeure chez Quebecor World, à titre de conseiller spécial de M. Péladeau. «La société a décidé que cette nouvelle structure servirait mieux

à l'avenir nos clients et nos actionnaires», a déclaré M. Péladeau par voie de communiqué. «Elle me permettra d'avoir une relation plus directe avec la direction des opérations et de réduire les redondances dans d'autres secteurs des services», a-t-il ajouté. M. Péladeau a pris en mars dernier la direction de Quebecor World, dans le but de procéder au redressement de l'imprimeur qui était en difficulté. M. Péladeau avait alors décidé de se consacrer pleinement à l'amélioration des résultats de Quebecor World, abandonnant même pour ce faire la direction de Quebecor Média. Pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, Quebecor World a généré un bénéfice net de 99,2 millions \$US, en hausse par rapport aux profits de 22,5 millions \$US de la période correspondante de 2003. — PC

MÉDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

Selon l'économiste Diane Marleau, l'experte indépendante dont le comité a retenu les services, l'écart réel se situe entre 26 % et 38 %, après la pondération, au détriment des médecins spécialistes québécois. Ensemble, les 8000 médecins spécialistes du Québec reçoivent du gouvernement une rémunération annuelle d'un peu plus de 1,8 milliard. C'est donc dire que l'écart constaté se traduit par une note variant de 500 à 700 millions, selon les hypothèses retenues par l'économiste.

Après une série de journées d'étude décriées à la fin de 2002 et au début de 2003 par les médecins spécialistes, le ministre de la Santé et des Services sociaux à l'époque, François Legault, et les représentants de la FMSQ en étaient venus à une entente en février 2003. Les médecins recevaient une augmentation de 2 % à l'instar des employés de l'État ainsi qu'un ajustement temporaire de 5 %.

En outre, le gouvernement et la FMSQ signaient, le 1^{er} avril 2003, une lettre d'entente visant la mise sur pied d'un Comité d'étude pour déterminer l'ampleur des écarts de rémunération entre les médecins spécialistes du Québec et ceux du reste du Canada. Le comité était formé d'un expert indépendant — Mme Marleau —, de représentants du la FMSQ, des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux et d'un représentant du Conseil du trésor.

En vertu de cette entente, le rapport devait être remis au plus tard le 31 octobre 2003. Son dépôt a donc plus d'un an de retard. Le gouvernement et la FMSQ s'engageaient ensuite à négocier sur les écarts à corriger et l'échéancier de cette correction, qui ne peut s'étendre sur plus de quatre ans.

«Le gouvernement s'engage à corriger les écarts reconnus par les parties afin de s'assurer et de maintenir un niveau de rémunération concurrentiel visant à permettre la rétention et le recrutement des médecins spécialistes nécessaires au bon fonctionnement du système de santé»,

peut-on lire dans cette entente. Les correctifs devaient commencer à s'appliquer à partir du 1^{er} avril 2004.

Evidemment, le gouvernement s'est réservé des portes de sortie. Ainsi, le rapport du comité n'est pas unanime. L'expert y va de son évaluation, qui situe l'écart entre 26 % et 38 %, avec un penchant pour 34 %. La FMSQ avance le chiffre de 44 %. Le Conseil du trésor, de son côté, en utilisant des méthodes que l'experte réprovoque, finisse pour arriver à un écart de 10 %. On le voit plutôt que de convenir d'une méthode objective, on a établi, de part et d'autre, ses propres bases de négociation.

«Comment on va régler ça? Je pense que ça va prendre des négociations éclairées, imaginatives, dans un esprit d'objectivité et non pas avec une mathématique asymétrique», a dit le D^r Dugré.

Le temps n'est pas encore aux moyens de pression, mais bien aux négociations, a-t-il convenu. De toute manière, il est de tradition que les médecins attendent avant de négocier intensivement leurs conditions de rémunération avec le gouvernement que les négociations avec les employés de l'État soient terminées. Les moyens de pression utilisés fin 2002 et début 2003, qui se sont traduits par une série de journées d'étude, par le refus de remplir des formulaires de la Société d'assurance automobile du Québec et la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) et par le refus de s'occuper des étudiants en médecine dans les hôpitaux, avaient failli compromettre l'année scolaire de ces derniers et contribué à allonger les listes d'attente des chirurgies électives.

Au cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, on a indiqué, hier, que le cadre de négociation pour les médecins spécialistes était le même que pour les employés de l'État, soit 12,5 % sur une période de six ans. Bien qu'on reconnaisse l'existence d'«écarts historiques», il faudra, pour que le gouvernement consente à hausser la rémunération des médecins, que l'augmentation corresponde à une amélioration des services pour les patients, a-t-on souligné.

Le Devoir

Hécatombe



JASON SOUTH REUTERS

DEUX AUSTRALIENS s'attardaient hier près de carcasses de baleines et de dauphins, sur la plage de Sea Elephant, une île du sud de l'Australie. Plus de 120 baleines et dauphins sont morts après s'être échoués sur les plages de deux îles du pays, où les équipes de secours tentaient toujours hier d'empêcher d'autres cétacés de s'échouer. Au total, 97 animaux — 72 baleines pilotes et 25 grands dauphins — sont morts dimanche sur King Island. Sur Maria Island, à 450 km de là, ce sont 25 baleines pilotes qui sont mortes après s'être échouées. Ces échouements surviennent un an après la mort dans des circonstances similaires de 110 baleines et 10 grands dauphins sur une plage de la côte désertique de l'ouest de la Tasmanie. À l'époque, les scientifiques avaient expliqué qu'un prédateur, tel qu'un orque tueur de baleines, pourrait avoir poussé les mammifères marins vers la côte et avoir ainsi entraîné leur mort.

QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE 1

À cet égard, la matière ne manque pas. L'édition 2005 aborde une panoplie de sujets dans une pléiade de secteurs: démographie, économie, santé, éducation, culture, médias, vie politique, administration publique, problématiques régionales... Le dossier spécial de l'année est consacré à la seconde année du mandat de Jean Charest, avec notamment des textes sur les nombreux affrontements entre gouvernement et acteurs sociaux, la saga du Suroît, les partenariats public-privé (PPP) et les problèmes dans le milieu collégial.

Le défi, dans ce foisonnement d'événements, devient donc de faire le tri entre l'anecdotique et le signifiant. Pour réaliser cette tâche, Michel Venne a pu compter cette année sur l'aide de comités d'orientation issus de son nouvel Institut du Nouveau Monde: c'est là la première étape d'un partenariat à long terme, puisque l'INM, organisme fondé en avril et s'intéressant à la «participation civique dans une perspective de justice sociale», aura dorénavant la responsabilité de l'ouvrage. «L'empreinte de l'Institut n'est pas for-

te dans cette édition, dit M. Venne, mais, dès l'an prochain, des comités de l'INM prendront la direction de certaines sections.»

Le choix des thèmes abordés est, pour l'instant, fait en collaboration avec des institutions et différents experts, capables d'indiquer là où les chercheurs ont produit des connaissances nouvelles en cours d'année. Bien souvent, les textes de *L'Annuaire* sont donc des versions inédites et remaniées de ces études, des textes qui se lisent en une vingtaine de minutes, accessibles à ce que Michel Venne appelle «le grand public, le lecteur moyen d'un journal».

Les auteurs sollicités ont carte blanche, mentionne le directeur de l'ouvrage, mais le livre n'est pas un recueil de textes d'opinion pour autant. «Je leur demande de produire un texte d'information et d'analyse. C'est évident qu'en faisant une analyse on tire une conclusion, mais celle-ci est appuyée par des faits [...]. L'Annuaire est d'abord un ouvrage de référence, le faituel doit être présent. Sauf que l'analyse qu'on propose amène forcément des regards différents: il faut à ce moment-là présenter plusieurs points de vue.» Michel Venne cite en exemple la question de la langue française: à son analyse «plutôt pessimiste» dressée par Charles Castonguay l'an dernier, succède cette année une vision qu'il juge plus «optimiste». «Les papiers

BUSH

SUITE DE LA PAGE 1

donc avec sa visite au Canada une série de tête-à-tête dans plusieurs capitales du monde. Une tournée européenne est d'ailleurs à l'agenda dès le début de l'année prochaine.

La visite au Canada doit donc être fructueuse et annoncer un réchauffement dans les relations diplomatiques entre les États-Unis et les pays opposés à la guerre, croit Charles-Philippe David, titulaire de la Chaire Raoul Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM. «La visite est légèrement plus importante pour Bush que pour Martin, estime-t-il. Il a besoin de renforcer ses liens avec le Canada pour que Paul Martin puisse agir comme passerelle avec les Européens. Il veut ouvrir son mandat sur une note différente, plus multilatérale, et sa visite ici est le premier test pour le prouver. C'est crucial pour lui avant son séjour en Europe.»

Conscients des objectifs de leur invité de marque, les responsables canadiens prennent d'ailleurs bien soin de faire diminuer les attentes à propos de la visite du président. «Il ne faut pas attendre d'annonces importantes», a souligné un responsable sous le couvert de l'anonymat.

Selon des sources gouvernementales américaines et canadiennes, le président, qui est accompagné par le Secrétaire d'État, Colin Powell, et sa successeur, Condoleezza Rice, va aborder plusieurs questions internationales, notamment sur l'Afghanistan et le Darfour. Il devrait aussi demander l'aide du Canada dans le délicat processus électoral qui s'amorce en Irak. Une annonce pourrait même être faite dès aujourd'hui dans ce domaine.

Les deux dirigeants devraient également lancer la dernière ligne droite du conflit sur les exportations de bœufs. Le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, a confirmé hier les informations en provenance de Washington dont faisait état *Le Devoir* il y a 10 jours.

«La décision a été annoncée la semaine dernière que le processus de règlement dans le cas de la vache folle serait respecté, et le président fera sûrement écho à ce processus [aujourd'hui], a-t-il dit. Normalement, ce processus prend moins de six mois et débouche sur un accès complet au marché américain.»

Pierre Pettigrew a également souligné l'importance de «réchauffer» les relations avec le principal partenaire économique du Canada. «La rencontre [d'aujourd'hui] va nous permettre de partir sur une bonne base avec la nouvelle administration américaine, a-t-il soutenu. C'est une relation complexe et globale, il y a peu d'aspect dans la vie des Canadiens qui ne touchent pas nos relations avec les États-Unis. Il faut améliorer nos relations pour que ça se reflète partout aux États-Unis et notamment au Congrès.»

Lors de sa réunion de travail avec George W. Bush cet après-midi, Paul Martin abordera aussi l'épineux dossier du bois d'œuvre, même si aucun déblocage n'est attendu. Il devrait faire part de son exaspération à voir les États-Unis défier les décisions de l'OMC et de l'ALENA, tous favorables au Canada.

L'idée chère à Paul Martin d'un forum international réunissant les 20 puissances régionales de la planète, sorte de G 20, sera aussi sur la table. Le controversé bouclier antimissile ne sera toutefois pas abordé, parce que «l'administration américaine ne met pas de pression, ni aucun échéancier» dans ce dossier, a soutenu une source canadienne lors d'une rencontre préparatoire avec les médias.

Duceppe et Layton vont rencontrer Bush

Après leur session de travail en après-midi, MM. Martin et Bush se rendront à un grand souper servi au Musée des civilisations de Gatineau en l'honneur du président. Plus de 600 personnalités de marques sont attendues, dont les premiers ministres provinciaux et l'ex-premier ministre canadien Jean Chrétien.

Grâce à l'intervention de l'ambassadeur américain au Canada, Paul Cellucci, les chefs du NPD et du Bloc québécois pourront parler quelques minutes avec le président durant ou avant le repas. Les deux leaders ont affirmé vouloir aborder les grands sujets de l'heure comme le bois d'œuvre et le bouclier antimissile. Jack Layton a aussi l'intention de remettre en main propre une lettre ouverte très dure et très critique adressée au président.

Dans la rue

Dehors, toute la journée, les manifestants seront eux aussi au rendez-vous. Que ce soit devant le parlement ou autour des nombreux périmètres de sécurité, des milliers de personnes sont attendues. Les organisateurs des manifestations estiment que 5000 à 15 000 citoyens pourraient protester contre l'administration Bush.

Les forces policières ont bouclé un large périmètre autour du Musée des civilisations et ont fermé plusieurs rues partout à Ottawa et à Gatineau. Les cinq corps de police qui participent à la sécurité du président affirment qu'ils vont agir avec «souplesse» et «flexibilité» en fonction des manifestations, mais sans permettre de débordement de violence. «Ce sera tolérance zéro sur la violence», a prévenu Jocelyn Mineault, de la GRC.

Les vols prévus à l'aéroport d'Ottawa seront de nouveaux perturbés demain matin, alors que le président se rendra à Halifax pour terminer sa visite officielle. Il s'adressera alors à la population des Maritimes, soulignant à grands traits leur générosité le 11 septembre 2001, quand des dizaines d'avions ont dû atterrir d'urgence parce que l'espace aérien américain venait d'être bouclé.

Le Devoir

se complètent les uns les autres», dit-il. Même chose sur la question des PPP, dont on offre deux portraits dans *L'Annuaire 2005*.

Malgré l'étendue de la couverture 2005, Michel Venne aurait bien aimé ajouter certains éléments, qui, à son avis, manquent à l'édition actuelle. Notamment une bonne analyse sur le phénomène des gangs de rue, puis un état de la scène théâtrale québécoise. «Ce sera pour la prochaine fois, souhaite-t-il. A condition que ces débats évoluent. L'an dernier, j'avais promis un texte sur la question du mariage homosexuel: on ne l'a finalement pas fait, parce le débat n'a pas avancé depuis ce temps.»

2006 en route

Quand lui, Michel Venne, regarde l'année écoulée, que retient-il? «Il y a eu une grande ébullition sur le plan politique, dit-il. Le gouvernement a pris des décisions qui ont fait réagir les gens. On a ouvert des champs, on a appelé à des résistances, mais aussi à des propositions [...]. Où cela mènera-t-il, je ne sais pas, mais la réflexion est en marche.» En attendant de savoir si cette tendance se maintiendra, M. Venne prend des notes: la table des matières 2006 se prépare dès maintenant.

Le Devoir